# Yvelines

LE MAGAZINE DU
CONSEIL GÉNÉRAL
N° 10 - AUTOMNE 2014

ENTRETIEN

**« L'artisanat, une richesse fantastique »**

P. 16-17

INNOVATION

**Le pilulier connecté débarque dans les pharmacies**

P. 20-21

CULTURE

**14-18 dans les Yvelines**

P. 42

DOSSIER

# Le numérique change le collège

P. 24 à 31

Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr

# BEAUTÉS DU CIEL
## DÉCORS RELIGIEUX DE MAURICE DENIS AU VÉSINET

19 SEPTEMBRE 2014 / 4 JANVIER 2015

MUSÉE DÉPARTEMENTAL MAURICE DENIS
2 BIS RUE MAURICE DENIS
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
museemauricedenis.yvelines.fr

Conception graphique : Conseil général des Yvelines - *La Fontaine de Vie* (détail), 1901, Maurice Denis, Henri Carot, vitrail de l'église Sainte-Marguerite du Vésinet © N. Thouvenin

Le Vésinet

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Yvelines
Conseil général

ÉDITO

# Réduire nos dépenses publiques

Chères Yvelinoises, chers Yvelinois,

La **dotation globale de fonctionnement** (DGF) constitue la principale contribution de l'État aux collectivités locales. Pour le Département des Yvelines, elle s'élevait à 145 millions d'euros. L'État, qui a déjà réduit l'an passé son montant de 16 millions d'euros, vient de signifier au Département une baisse de 37,5 millions d'euros par an sur trois années (soit 112,50 M€).

Au final, notre DGF sera réduite à sa portion congrue pour ne plus atteindre que 15 millions d'euros en 2017, soit presque dix fois moins qu'aujourd'hui. C'est ainsi la question de la solidarité nationale qui se pose, la DGF étant l'outil permettant d'apporter à tous les Français en tous points de France le même service public.

En outre, nous supportons la double **péréquation** nationale et régionale. À ce titre, le Département des Yvelines subit un nouveau prélèvement par l'État de 32 millions d'euros. Elle est censée permettre une répartition équitable de la richesse entre les collectivités. « Richesse » dont on oublie qu'elle est le fruit d'une gestion rigoureuse et responsable de l'argent public et qu'il est regrettable qu'on la sanctionne.

Ceci étant, toutes les cartes sont désormais rebattues. Jamais contexte ne fut plus incertain que celui rencontré actuellement. Une seule certitude, l'avenir passera nécessairement par la réduction des dépenses publiques et par le soutien à l'investissement pour la création de richesses. C'est notre combat de tous les instants.

**Pierre Bédier**
*Président du Conseil général*

SOMMAIRE


**4** POINT DE VUE

**8** L'ACTU DES CANTONS

**14** LE SAVIEZ-VOUS ?
- **Le collège HQE d'Achères**

**16** ENTRETIEN
- **Daniel Varlet, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines**

**19** ÉCONOMIE
- **Le nucléaire défend ses atouts**

**20** INNOVATION
- **Le pilulier connecté débarque**

**23** SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
- **Une algue pour lutter contre la malnutrition**

**24** LE DOSSIER
**Le numérique au service des collégiens**

- Des outils au service de l'enseignement
- La politique départementale
- Le principe de la pédagogie inversée
- La formation des enseignants

**Handicap : l'alternative des centres d'accueil de jour**
*Zoom sur les centres d'accueil de jour, lieu passerelle entre la vie à domicile et l'hébergement en établissement.*
Page 22

**Babette, le piment antillais des Yvelines**
*Chantre de la cuisine créole, le chef Babette de Rozières, restauratrice et animatrice télé ouvre les portes de son établissement à Maule.*
Pages 36-37


**33** SUR LA TOILE

**34** FAMILLE
- **Lutter contre l'illettrisme**

**35** JEUNESSE
- **La mobilité pour plus de liberté**

**38** LOISIRS
- **Goûts d'Yvelines, l'événement culinaire**
- **Les gîtes équestres à la loupe**

**40** HISTOIRE & PATRIMOINE
- **L'usine Thomson-CSF de Guyancourt**
- **Joseph Joffre, un Maréchal à Louveciennes**

**42** CULTURE
- **14-18 dans les Yvelines**

**43** ILS FONT LES YVELINES

**44** AGENDA

**46** TRIBUNES

**47** LES ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL



**YVELINES** ■ 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT, 78000 VERSAILLES - TEL : 01 39 07 78 78 - COURRIEL : ACTU@YVELINES.FR ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE BÉDIER ■ RÉDACTRICE EN CHEF : MARIE GUÉVENOUX ■ RÉDACTION-PHOTOS : CYRIL MORTEVEILLE, AGATHE DUPONT, LUDOVIC VINCENT, ANNE-LAURE CHEVIGNARD ■ PHOTOS D'ILLUSTRATION : THINKSTOCK ■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : E-MEDIA ■ IMPRESSION : WAUQUIER ■ ISSN : 2119-4467

©Pascal Grehoval - CDT78

# Un mois de randonnée « Vert les Yvelines »

**Du 13 au 28 septembre, Yvelines Tourisme et le Conseil général** *ont organisé trois week-ends d'animations autour du thème de la randonnée. À pied, à cheval ou à vélo, les Yvelinois étaient invités à parcourir leur département autrement pour découvrir la richesse du patrimoine naturel et historique de leur territoire. Une réussite totale puisque la 2e édition de « Vert les Yvelines » a rassemblé plus de 1800 promeneurs, débutants ou confirmés.*

*www.vert-les-yvelines.fr*

# Sur les traces de Saint Louis, seigneur de Poissy

**Pour marquer le 800e anniversaire de la naissance à Poissy de Louis IX,** *l'un des plus célèbres rois de France (1214-1270), l'association des Amis de la Collégiale de Poissy a monté un spectacle « Son et Lumière » retraçant la vie et les choix de celui que l'on surnommera Saint Louis. Financé, entre autres, par la municipalité et le Conseil général, le spectacle a déjà attiré plus de 6000 personnes à l'intérieur de la collégiale Notre-Dame. Les séances, gratuites, se poursuivent chaque mardi, vendredi et samedi jusqu'au 20 décembre.*

*sonetlumieredepoissy.com*

©Christiphe Taamourte - E-media

POISSY NORD

## À Médan, les bords de Seine vont changer

©Air images

Faire revivre les bords de Seine du temps de Zola (*La maison Zola* en photo). C'est l'objectif de la ville de Médan qui devrait lancer des travaux d'ici la fin de l'année pour réhabiliter le secteur enclavé entre le fleuve et la voie SNCF. Le projet comprend la création d'une nouvelle voie (afin de réserver les bords de Seine aux circulations douces), l'aménagement d'une placette et la mise en place d'un embarcadère. La reconstruction d'une ancienne guinguette devrait également être lancée avant fin 2014. Ces projets, public et privé, ont reçu le soutien du Conseil général qui œuvre pour dynamiser la Seine.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## L'école maternelle Les Basses-Roches fait peau neuve

Pour répondre aux besoins des élèves de l'école maternelle Les Basses-Roches, à Conflans-Sainte-Honorine, la ville a effectué une extension d'un bâtiment. Ces aménagements auront duré huit mois et se sont achevés avant la rentrée scolaire. Prochainement, de nouveaux travaux vont débuter dans l'établissement pour démolir les préfabriqués qui accueillent actuellement les écoliers.
Ce projet est subventionné par le Conseil général.

CHATOU

## Des portraits gothiques restaurés à Croissy-sur-Seine

14 œuvres du peintre Bonifacio Bembo, datant du Moyen-Âge, ont été restaurées puis installées, cet été, dans la chapelle Saint-Léonard à Croissy-sur-Seine.
Les Archives Municipales de Croissy proposent de découvrir, sur rendez-vous, ces portraits qui ont retrouvé une nouvelle jeunesse et qui sont désormais protégés au titre des Monuments Historiques. Le Conseil général a financé la restauration des œuvres à hauteur de 70 %.

ANDRÉSY

## Le centre Louise-Weiss va être rénové

Situé près de la piscine à Andrésy, le centre socioculturel Louise-Weiss va subir des travaux de rénovation (isolation thermique et reprise de la toiture) avec le soutien du Conseil général. Le bâtiment accueille notamment une crèche, un Point Jeunesse et un gymnase. Une rampe d'accès et un ascenseur vont également être installés pour les personnes à mobilité réduite. Le chantier doit démarrer en 2016.

POISSY SUD

## Les ateliers du Musée du jouet

Lors des vacances scolaires, le musée propose au jeune public des ateliers créatifs et amusants. Pour Noël, la programmation est riche avec par exemple « *Bijoux de sapin* » dédié aux 4-6 ans et « *Atelier des créateurs* » étudié pour les 7-12 ans. Tarifs : musée : 4 € - atelier : 5 €.
**www.ville-poissy.fr**

MAISONS-LAFFITTE

## Les travaux de la piscine bientôt finis

Fermée depuis mars 2013, la piscine de Maisons-Laffitte doit rouvrir ses portes au public en janvier prochain. La rénovation du centre aquatique, soutenue par le Conseil général, a permis de reconstruire le bâtiment en le dotant d'un bassin de loisirs et d'un nouveau bassin sportif, et de rénover le bassin extérieur.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE NORD

## Port Seine-Métropole en débat public

Jusqu'au 15 décembre, le projet Port Seine-Métropole fait l'objet d'un débat public. Située sur la plaine d'Achères, cette plateforme multimodale de 100 ha orientée vers le secteur du BTP doit voir le jour en 2020. Ports de Paris est le maître d'ouvrage de ce projet soutenu par le Conseil général qui représente la première étape du port du Grand Paris.
**www.port-seine-metropole-ouest.com**

©Ports de Paris

TRIEL-SUR-SEINE

## Réhabilitation de l'école des Tilleuls à Vernouillet

La ville de Vernouillet souhaite restructurer l'école maternelle des Tilleuls en détruisant les bâtiments en préfabriqué dans lesquels sont accueillis les enfants pour la reconstruire entièrement, rue Eugène-Bourdillon. Le Département s'engage à financer le projet pour un montant de 250000 €.

HOUILLES

## Ouverture de la crèche Marceau à Carrières-sur-Seine

Initiés en 2013, les travaux de la crèche « Marceau », d'un montant de 2 M€, se sont achevés en septembre. Mi-novembre, la crèche de 60 places, située rue Marceau, sera inaugurée. Ce bâtiment à deux niveaux, destiné à l'accueil des enfants, dispose de quatre unités dont une section bébés. Le rez-de-chaussée, le seul accessible au public, abrite les locaux communs : salle polyvalente, jeux d'eau et locaux fonctionnels. Le premier étage est réservé au personnel et comprend un logement de fonction.

LE PECQ

## La nouvelle vie du centre Delanoë à Fourqueux

L'agrandissement et la rénovation du centre socioculturel Pierre-Delanoë, à Fourqueux, sont terminés depuis l'été dernier. Ouvert aux habitants de Fourqueux et des alentours, cet espace de 3000 m² accueille une salle de spectacles (300 places), un espace jeunes, une bibliothèque, une école de musique, des ateliers, des bureaux et des salles de réunion ouvertes à la location. Une journée portes ouvertes est programmée samedi 13 décembre.

SARTROUVILLE

## La Maison de la famille est ouverte

Inaugurée en septembre, la Maison de la famille de Sartrouville accueille une multitude d'activités autour des questions liées à l'enfance, l'adolescence et la famille. On y trouve une salle dédiée aux parents, un espace réservé aux associations, une salle d'éveil et de jeux et une cuisine pédagogique. Tout le programme sur **www.sartrouville.fr** rubrique famille.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SUD

## La voie des bus prolongée

Sur la RD 190, entre Poissy et Saint-Germain-en-Laye, des travaux sont engagés depuis le mois de septembre pour prolonger la voie dédiée aux bus qui traverse la forêt. Fin janvier 2015, à la fin du chantier, l'aménagement va permettre d'optimiser les temps de parcours et la régularité de la ligne 24, pénalisée jusqu'à présent par des saturations de circulation aux heures de pointe. Le Conseil général consacre près de 1,2 M€ à ce projet.

LE VÉSINET

## Les peintures et vitraux du Vésinet par Maurice Denis

Jusqu'au 4 janvier, le musée départemental Maurice-Denis, à Saint-Germain- en-Laye, accueille l'exposition « *Beautés du ciel* ». Elle présente les décors religieux réalisés par Maurice Denis au Vésinet, et notamment les peintures et vitraux de l'église Sainte-Marguerite. Des œuvres qui ont ouvert la voie à l'art sacré du XXe siècle.

RAMBOUILLET

## Bientôt une nouvelle salle polyvalente au Perray-en-Yvelines

Cet été, le Conseil général a adopté le nouveau contrat départemental du Perray-en-Yvelines qui prévoit notamment la construction d'une nouvelle salle polyvalente sur le site de la Mare au Loup. Le projet doit être installé sur l'emplacement d'un ancien hangar d'ici un an, une fois que les abords de la future salle auront été aménagés.

MONTFORT L'AMAURY

## Le centre municipal des loisirs va être réhabilité

Construit en 1974 et agrandi en 2002, le centre municipal des loisirs de Montfort l'Amaury va être mis aux normes l'été prochain. Le projet prévoit notamment la réhabilitation de la salle de spectacle de 300 places et des travaux de décoration. Le Conseil général soutient le projet dans le cadre d'un contrat départemental qui comprend aussi le ravalement de la mairie (en 2015) et la construction d'un tennis couvert (en 2016).

MAUREPAS

## La résidence étudiante ouverte

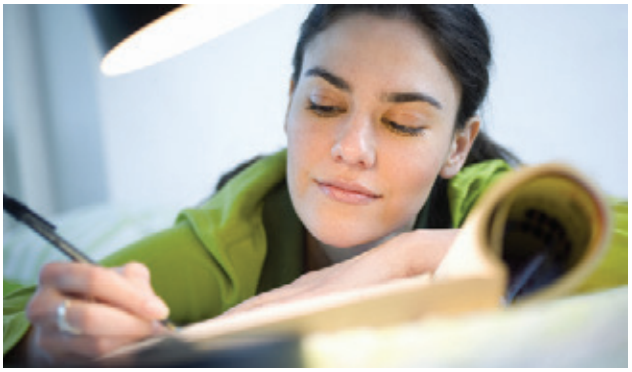

Le long de la RN10 à Maurepas, les nouveaux logements de la résidence étudiante accueillent leurs premiers locataires depuis le mois de septembre. Quasiment tous inscrits à l'Université de Versailles Saint-Quentin, les étudiants bénéficient d'une laverie, d'un local vélo, de salles de réception et de places de parking.
Les 183 studios, dont 19 doubles, ont été construits avec le soutien du Conseil général.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

## Des travaux d'aménagement à Freneuse

La commune continue à s'embellir pour offrir un cadre de vie agréable et pratique aux Freneusiens. Un chantier a ainsi débuté en mai et va se poursuivre jusque janvier 2015. Ces travaux, financés au titre du contrat départemental, concernent l'aménagement des parties piétonnes de la rue Charles-de-Gaulle, la création d'une nouvelle voie reliant le centre à l'école ainsi que la place Julie-Guénard, place centrale du village et la place des Frères-Anfray.

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

## Une nouvelle cantine pour l'école de Saint-Martin-de-Bréthencourt

Afin d'améliorer le quotidien des 70 élèves de l'école de Saint-Martin-de-Bréthencourt, la commune a prévu de construire des sanitaires ainsi qu'un réfectoire de 105 m². Cette nouvelle cantine permettra de servir 90 repas par jour soit 40 couverts de plus qu'aujourd'hui. Le Conseil général soutient ce projet qui débutera avant la fin de l'année.

CHEVREUSE

## Un complexe sportif sort de terre à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un projet d'envergure s'apprête à être lancé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. L'actuel gymnase, situé rue des Écoles, a été démoli récemment pour laisser le terrain libre à la construction de ce nouveau bâtiment. Le complexe sera composé d'une salle multisports pour la pratique des sports collectifs, d'une salle d'arts martiaux et d'une salle de sport modulable destinée à accueillir différentes activités. Les travaux vont débuter avant la fin de l'automne. Le Conseil général consacre 450 000 € à ce projet.

MANTES-LA-JOLIE

## La « Strongmanrun » revient le 9 novembre

La course d'obstacles la plus déjantée de tous les temps revient à Mantes-la-Jolie, dimanche 9 novembre, pour une nouvelle édition. Elle prévoit un parcours de 24 kilomètres et comporte 15 obstacles. En plus de l'habileté à escalader, sauter et nager, il faudra aussi faire preuve de rapidité pour maîtriser le parcours.
**www.strongmanrun.fr**

AUBERGENVILLE

## Un plateau technique pour la fibre optique

Parrainée par Orange, la première promotion de la section « *technicien réseaux et services Très Haut Débit* » de l'ITEDEC (Institut du tertiaire du développement durable et de l'écoconstruction) a pris possession de ses nouveaux locaux à Aubergenville. Ce plateau de formation, construit avec le soutien du Conseil général, va permettre aux élèves (étudiants et professionnels) d'apprendre à réaliser tous les travaux liés au déploiement de la fibre optique, un secteur en plein essor.

MEULAN-EN-YVELINES

## L'école Marie-Curie fait peau neuve

Les travaux de réhabilitation de l'école Marie-Curie, à Meulan-en-Yvelines, vont débuter. Une fois rénovés, les locaux vont accueillir un centre de loisirs et les élèves de l'école maternelle Paul-Valéry, que la commune ne pouvait pas agrandir. Un chemin va également être aménagé pour permettre aux enfants des écoles Curie et Pasteur de rejoindre la cantine des Annonciades en toute sécurité.

MANTES-LA-VILLE

## Une voie verte dans le Bois des Garennes

Inaugurée fin septembre, la voie verte qui traverse le Bois des Garennes et le Parc de la Butte Verte a été aménagée avec le soutien du Conseil général. Elle permet de relier la zone artisanale des Graviers, à Buchelay, au futur écoquartier des Bords de Seine, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine.

HOUDAN

## L'école primaire de Mondreville en travaux

Les travaux de mise aux normes des sanitaires de l'école primaire de Mondreville doivent être lancés avant la fin de l'année. La commune a reçu le soutien du Département depuis février 2013 dans le cadre d'un contrat rural qui comprend aussi la restauration de l'église Saint-Christophe.

LIMAY

## Des logements sociaux à Juziers

La première pierre des 35 logements sociaux de l'avenue Jean-Marion a été posée en septembre dernier à Juziers, sur l'emplacement d'un ancien corps de ferme. Le nouveau bâtiment devrait être livré au premier trimestre 2016. Ce projet est soutenu par le Département dans le cadre d'un CDOR (Contrat de développement de l'offre résidentielle) qui a permis, sur la période 2010-2013, de lancer la construction de 131 logements sur la commune, dont 67 à caractère social.

GUERVILLE

## Les murs en pierre d'Auffreville-Brasseuil vont être restaurés

D'ici la fin de l'année, les premiers artisans spécialisés dans la restauration des murs anciens sont attendus à Auffreville-Brasseuil pour intervenir sur plusieurs tronçons abîmés.
Les murs de la mairie-école, de l'entrée de village et de la salle communale devraient ainsi retrouver leur aspect d'antan en 2015. Ce projet de restauration bénéficie du soutien du Département qui va financer la moitié des travaux estimés à près de 140 000 euros.

MARLY-LE-ROI

## Des travaux au collège Louis-Lumière

À Marly-le-Roi, le collège Louis-Lumière va subir d'importants travaux de reprise technique.
Il fait partie des cinq établissements concernés par des opérations lourdes sur la période 2015-2017 (avec G. Pompidou à Orgerus, Colette à Sartrouville, Descartes à Fontenay-le-Fleury et Les Nénuphars à Bréval) pour un engagement de près de 50 M€ du Conseil général.

TRAPPES

## Tournoi international de judo

Samedi 15 et dimanche 16 novembre au gymnase Paul-Mahier de Trappes-en-Yvelines, le club d'arts martiaux de la ville organise son 22e tournoi international (label B fédéral). 800 combattants sont attendus.

LA CELLE SAINT-CLOUD

## Goût d'Yvelines *chez Clément*

À l'occasion de l'événement culinaire *Goûts d'Yvelines* (lire page 38), le restaurant d'hôtes *Chez Clément*, à Bougival, propose un menu spécial avec des produits yvelinois. Du 8 au 16 novembre, les restaurants partenaires de l'événement font bénéficier leurs clients d'une réduction exceptionnelle de 30 %.
**www.goutsdyvelines.fr**

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

## Le chantier de la déviation est lancé

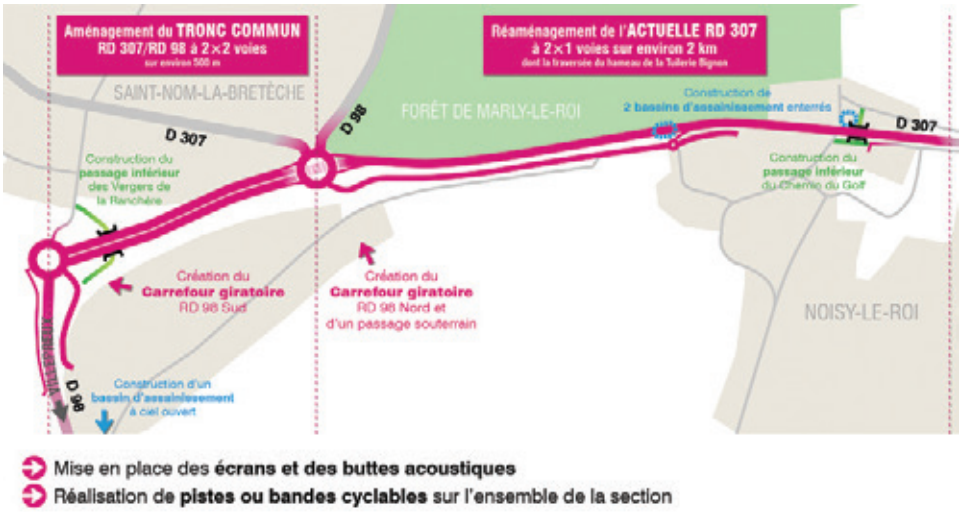


La déviation et l'aménagement de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux a commencé début novembre. D'ici à 2017, le projet va permettre de contourner l'agglomération de Saint-Nom-la-Bretèche et de réaménager une partie de la RD 307 le long de la forêt de Marly-le-Roi et en traversée du hameau de la Tuilerie Bignon. Plus de 42 M€ sont consacrés à cette opération (dont 94 % à la charge du Conseil général) qui comprend notamment la mise en place de buttes et d'écrans acoustiques, la création de 6 km de pistes cyclables, de cinq bassins d'assainissement, d'un passage souterrain et de carrefours giratoires.

VERSAILLES NORD-OUEST

## L'Orangerie, la nouvelle résidence étudiante

77 logements composent la nouvelle résidence étudiante L'Orangerie inaugurée en octobre. Installée rue de l'Indépendance américaine, dans l'ancienne surintendance des bâtiments du Roi aussi appelée « Caserne Vauban », elle vient renforcer l'offre de logements étudiants dans les Yvelines. Depuis 2006, le Conseil général a soutenu la construction de 1 600 places en résidences étudiantes ; il porte l'objectif d'accompagner 1 200 places supplémentaires d'ici à 2020, afin d'obtenir un ratio de 15 places pour 100 étudiants dans le département.

VERSAILLES SUD

## Un centre de loisirs à Buc

Sur le vaste terrain de sport contigu au groupe scolaire Louis-Blériot, à Buc, le Conseil général a soutenu la création d'un centre de loisirs de 400 m² qui permet d'améliorer l'accueil périscolaire de la ville. Inauguré en septembre, l'établissement est doté d'un plateau multisports de 300 m².

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

## Le tramway arrive en ville

©Gérard Rollano

Le 13 décembre, les premiers voyageurs vont pouvoir monter à bord du T6 et parcourir les 19 stations entre Châtillon-Montrouge et Vélizy-Villacoublay. La mise en service partielle (en attendant la partie souterraine jusqu'à Viroflay) du tramway va être accompagnée de nombreuses animations pour le grand public.
Le programme des animations de l'inauguration sera disponible dès mi-novembre sur **www.tramway-chatillon-viroflay.fr** .

VERSAILLES NORD

## Be-Bound, l'appli yvelinoise pour connecter les smartphones

La société Be-Bound, basée à Versailles, a lancé depuis un peu plus d'un an une application mobile pour que les smartphones restent connectés à Internet lorsque la 4G, la 3G ou le Wifi ne sont pas disponibles. Be-Bound utilise le réseau cellulaire comme couche de transport pour échanger des informations entre le web et le smartphone. L'application a été téléchargée plus de 150000 fois dans le monde. Le Conseil général a soutenu le lancement de cette PME en lui accordant une subvention de plus de 260000 € pour développer Be-Bound.
**www.be-bound.com/fr**

LE CHESNAY

## Le quartier du Bourg sort de terre à Rocquencourt

Après la création d'un mur antibruit le long de la RD 307 et quelques travaux de voirie réalisés par Yvelines Aménagement, les promoteurs commencent à construire les premiers immeubles du nouveau quartier du Bourg à Rocquencourt. 320 logements, dont 30 % de logements sociaux, vont ainsi sortir de terre avec le soutien du Conseil général.

PLAISIR

## La traversée de Plaisir va changer

À partir du mois de janvier 2015, les travaux d'aménagement et de doublement de la RD 30 commencent à Plaisir. Le projet vise à fluidifier les déplacements sur cet axe majeur qui relie la RN 12 au sud à la RD 11 au nord. La création d'un terre-plein central, le réaménagement des carrefours, la réalisation d'une voie verte sur l'ensemble de l'itinéraire et les protections acoustiques vont aussi permettre d'améliorer le cadre de vie et de décongestionner le centre-ville. Le projet va coûter 78,50 M€ (dont 58 % à la charge du Département) et sera livré en 2017.

VIROFLAY

## La résidence Geneviève-Garreau inaugurée

Ouverte depuis le printemps, la résidence sociale pour jeunes actifs (18-30 ans) Geneviève-Garreau a été inaugurée début octobre à Viroflay. Elle est installée dans un ancien immeuble de bureaux, avenue du Général-Leclerc, où 94 logements ont été aménagés.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## La médiathèque du Canal bientôt en travaux

Construite en 1993 sur le site qui comprend aussi le Théâtre de Saint-Quentin et le musée de la ville de Montigny-le-Bretonneux, la médiathèque du Canal va subir d'importants travaux de rénovation à partir du mois de mars. Le Conseil général a adopté cet été le contrat départemental avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) qui prévoit de réaménager la médiathèque, de rénover les murs et d'améliorer le confort thermique du bâtiment.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

## 40 berceaux aux « Mini Pousses »

Depuis cet été à Saint-Cyr-l'École, à côté de l'école élémentaire Ernest-Bizet, un bâtiment flambant neuf en bois accueille des enfants de moins de trois ans. Géré par le groupe *La Maison Bleue*, l'établissement dispose de 40 berceaux : la moitié réservée par la ville, l'autre par des entreprises.

# Le certificat HQE du nouvea

À Achères, le collège ouvert depuis la rentrée scolaire près de la gare RER s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale. Explications.

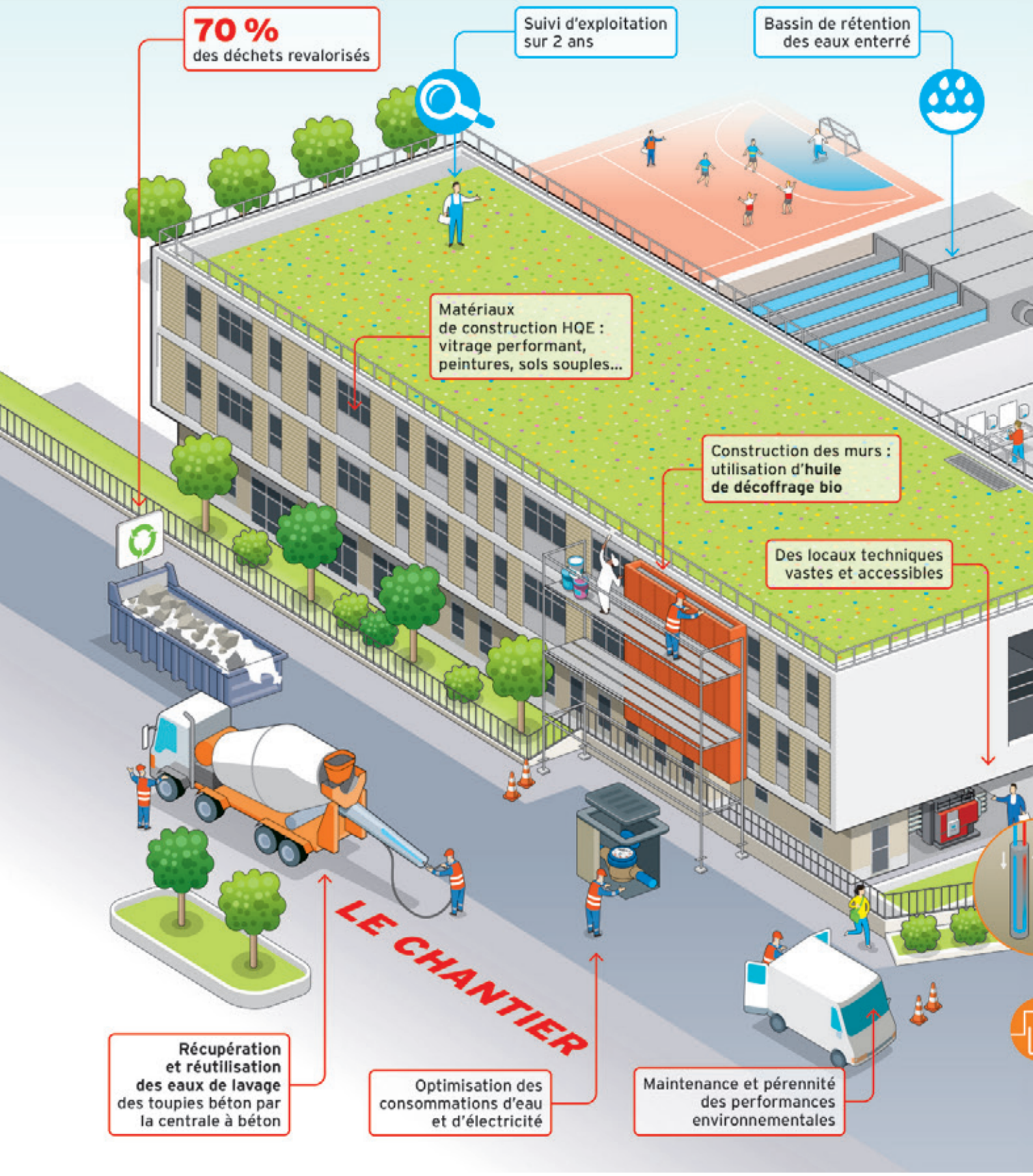

# u collège d'Achères

www.yvelines.fr/achereshqe

La démarche HQE vise un meilleur confort de la conception du bâti à sa fin de vie, en passant par son usage et en se basant sur le coût global du projet (financier et environnemental).

# Daniel Varlet Président « L'artisanat, une richesse

## L'apprentissage, une voie royale vers l'emploi

Cette année, 1 100 apprentis sont inscrits au CFA de Versailles. *« C'est 10 % de moins que l'année dernière »*, précise Daniel Varlet. Une diminution des effectifs qui s'explique notamment par le manque de patience de certains candidats.
Or, pour devenir professionnel, il faut avoir au moins quatre ans de formation : 2 ans en CAP puis 2 ans en Brevet Professionnel.
*« Être apprenti, c'est s'inscrire dans l'effort, la durée et le plaisir. C'est un investissement à long terme. Mais à la sortie, les jeunes ont un métier en main et une voie royale vers l'emploi »*, conclut le président yvelinois.

## Une bourse de 150 euros du Conseil général

Pour donner un coup de pouce aux Yvelinois entrant en première année de formation, le Conseil général a lancé, en 2012, une bourse aux apprentis. D'un montant de 150 euros, elle est versée au cours de l'année scolaire et sert à participer à l'achat du matériel professionnel.
Pour bénéficier de cette aide, l'apprenti doit être domicilié dans les Yvelines, avoir entre 16 et 25 ans et être non imposable.
**www.yvelines.fr/go/32**

**Que représente l'artisanat dans les Yvelines ?**

Nous comptons à ce jour 18 000 artisans enregistrés qui génèrent en tout plus de 40 000 emplois sur le département. Un chiffre stable par rapport aux dernières années malgré la conjoncture. On a coutume de dire que l'artisanat représente en moyenne 10 % de la population active française.

**La crise économique a-t-elle touché votre secteur ?**

Même si les Yvelines restent un département privilégié par rapport au pouvoir d'achat de ses habitants, les secteurs du bâtiment et des services à la personne ont clairement été impactés depuis 2008. Mais à l'inverse, on constate que les secteurs de l'alimentaire ont progressé. Les gens reviennent du discount; ils sont prêts à consommer moins mais privilégient la qualité. Et dans ce domaine, le petit commerçant est un gage de sécurité, responsable en termes de traçabilité des produits.

**« Les artisans jouent un rôle social important »**

**Quel est le rôle de la Chambre des Métiers, dont vous êtes le président ?**

En plus des missions régaliennes comme la prise en charge de l'ensemble des formalités obligatoires (tenue du registre des métiers, enregistrement des contrats d'apprentissage, etc), notre mission est d'être aux côtés des artisans au quotidien, de veiller à leurs intérêts et de leur apporter notre expérience dans l'accompagnement de leurs projets. Nous aidons aussi les collectivités territoriales dans leurs choix économiques pour défendre et mettre en valeur l'artisanat. N'oublions pas que les artisans jouent un rôle social important au cœur de nos villes et villages : dialogue, proximité, confiance…

**Est-ce que ces filières recrutent ?**

Beaucoup d'artisans aimeraient embaucher mais peinent à trouver du personnel qualifié et motivé. On ne devient pas boucher, coiffeur ou maçon du jour au lendemain. Il faut avoir été formé. Tous ces métiers dits *« manuels »* ont été tellement dénigrés par le passé que l'on se retrouve avec des manques préjudiciables aujourd'hui.

**Cette image est-elle en train de changer ?**

Oui. Même si beaucoup de préjugés persistent, l'image évolue dans le bon sens depuis une dizaine d'années. Les artisans, et nous les aidons pour cela, ont amélioré leur communication et leur visibilité. Et puis la crise aidant, beaucoup de parents regardent l'artisanat et l'apprentissage avec d'un œil nouveau.

*« Beaucoup d'artisans aimeraient embaucher mais peinent à trouver du personnel qualifié et motivé. On ne naît pas artisan, on le devient. »*

# de la Chambre des Métiers des Yvelines

# fantastique »

Daniel Varlet : *« L'apprentissage, c'est la maîtrise des savoirs ».*

On assiste à un intérêt grandissant pour certaines filières car elles débouchent 8 fois sur 10 sur un emploi pérenne.

## « Un intérêt grandissant pour certaines filières »

Il n'est pas rare non plus de voir des diplômés universitaires de 24 ou 25 ans sans débouché sur le marché du travail revenir vers l'apprentissage. L'intelligence de la main est enfin reconnue.

**Pourquoi croyez-vous en l'apprentissage ?**

Parce qu'il n'y a pas mieux. Les parents préfèrent en général que leurs enfants poursuivent leurs études jusqu'au baccalauréat. Pourtant, l'apprentissage représente un chemin vers l'excellence et la voie royale vers l'emploi (lire encadré page 16).

**Que diriez-vous aux jeunes qui hésitent à se lancer ?**

Essayez ! Quand on est jeune, on ne croit uniquement qu'à ce qu'on l'on voit. Il faut venir dans nos entreprises et se forger sa propre expérience. Il n'y a pas de honte à arrêter si cela n'est pas conforme aux attentes. L'échec fait aussi partie de la construction de l'Homme. L'apprentissage, c'est la maîtrise des savoirs : le savoir-être (ponctualité, rigueur, écoute), le savoir-faire (acquisition d'une compétence) et le savoir devenir (objectif de carrière). Généralement, il suscite des vocations.

**www.cm-yvelines.fr**

## Quelques chiffres

• **18 000** artisans sont enregistrés à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines. Ils drainent un bassin de 40 000 emplois d'ouvriers dans l'artisanat.

• **4** grands secteurs : le bâtiment, la production, les services et l'alimentation.

• **250** métiers sont répertoriés à ce jour dans l'artisanat, dont la majorité est méconnue du grand public. *« Il y a des métiers qui disparaissent (il ne reste par exemple plus qu'un seul taxidermiste dans les Yvelines), d'autres qui renaissent (comme maréchal ferrant avec la renaissance de la filière équestre) et enfin d'autres qui apparaissent (dans le domaine des services à la personne notamment). L'artisanat est en évolution perpétuelle »*, explique Daniel Varlet.

• **75 %** des entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle sont des entreprises artisanales.

• **83 %** des apprentis trouvent un emploi durable dans les six mois qui suivent la fin de leur formation.

## Définition

Est considérée comme **artisan** toute personne exerçant pour son compte (ou au sein d'une entreprise de moins de 10 salariés, à sa création) un métier manuel exigeant un certain niveau de qualification professionnelle.

www.yvelines.fr

# VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

**Des enquêtes régulières sur des thèmes précis* pour nous aider à améliorer la qualité de vie dans les Yvelines.**

## Inscrivez-vous sur www.yvelines.fr/panel

** Données anonymes et confidentielles*

Yvelines
Conseil général

# Le nucléaire défend ses atouts

Dans les Yvelines, la filière nucléaire représente environ 1 800 emplois directs. En plein débat sur la transition énergétique, elle s'organise pour faire connaître ses atouts.

Le maintien d'un outil nucléaire permet à la France d'avoir une des factures d'électricité les moins chères d'Europe.

En octobre dernier se tenait au Bourget le premier salon du nucléaire, un nouveau rendez-vous biannuel baptisé World Nuclear Exhibition. Parmi les 400 exposants venus des quatre coins de la planète, on trouvait quelques entreprises yvelinoises de premier plan. « *Il n'y a pas de centrale nucléaire dans les Yvelines, mais la filière y est très bien représentée* », explique Jean-Louis Tison, le président du groupe régional Yvelines-Val d'Oise de la SFEN (Société Française d'Énergie Nucléaire).

1 800 emplois directs sont concernés dans le département, le groupe Areva et ses 900 emplois basés à Montigny-le-Bretonneux en chef de file. « *C'est ici que tous les transports du groupe Areva dans le monde sont organisés. On y trouve un centre de recherche médicale et les ingénieurs qui ont conçu, par exemple, l'usine de retraitement de La Hague (Manche).* »

## « Une partie de la solution pour réussir la transition »

Le site de Recherche et développement d'EDF, basé à Chatou, et l'Institut de radioprotection et de sureté nucléaire (IRSN), installé au Vésinet, ont leurs activités liées au nucléaire. Ils accueillent également des adhérents de la SFEN, une association qui réunit des scientifiques et des techniciens depuis 1973 pour faciliter les échanges de connaissances.

« *Notre groupe régional a également pour mission de sensibiliser le plus grand nombre au nucléaire du quotidien* », précise Jean-Louis Tison. L'organisation du World Nuclear Exhibition participe de cette volonté. Et la SFEN entend bien entendu contribuer au débat sur la transition énergétique en défendant ses arguments.

« *L'énergie nucléaire est une partie de la solution pour réussir la transition énergétique,* affirme le président de l'association yvelinoise. *Mais il ne faut pas se tromper de débat. L'objectif prioritaire de la loi doit rester la réduction de la consommation des énergies fossiles, qui représentent encore 70 % de la consommation en France. Nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables et au maintien d'un outil nucléaire qui permet à la France d'avoir une des factures d'électricité les moins chères d'Europe. En Allemagne, les ménages paient leur électricité deux fois plus cher qu'en France.* »

Le projet de loi prévoit de limiter la capacité de production d'énergie nucléaire à 63,2 gigawatts. Avec l'ouverture programmée de l'EPR de Flamanville (Manche) en 2016, cette limite induit la fermeture de deux réacteurs en France, peut-être à Fessenheim (Haut-Rhin). « *Cette décision irait à l'encontre des objectifs écologiques et économiques poursuivis* », conclut Jean-Louis Tison.

## La médecine nucléaire dans les Yvelines

Outre les 1 800 emplois directs de l'industrie nucléaire (et environ 900 emplois indirects) dans les Yvelines, la filière est aussi représentée par 300 emplois impliqués dans des activités de médecine nucléaire et de radiothérapie externe. Des entreprises fournissent du matériel et des produits radioactifs (Général Electric Médical à Buc et Medisystem à Guyancourt). Et les hôpitaux de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, André-Mignot au Chesnay, Parly 2 au Chesnay et le centre médico-chirugical de l'Europe à Port-Marly utilisent la médecine nucléaire (diagnostic, scintigraphie, imagerie fonctionnelle et radiothérapie). À Versailles, la clinique des Franciscaines a également créé il y a quelques années un centre de radiologie et traitement des tumeurs.

# Le pilulier connecté débarque dans les pharmacies

Conçu par la PME Medissimo avec le soutien du Conseil général, le pilulier imedipac va être commercialisé en pharmacie cet hiver. Il permet un suivi à distance et en temps réel de la prise de médicaments.

www.yvelines.fr/webtv

©Medissimo

Les pharmaciens des Yvelines sont mobilisés pour commercialiser le imedipac.

Déjà utilisée en maison de retraite auprès de 50000 patients, la technologie inventée par Medissimo va bientôt être disponible pour le grand public. Début 2015, la commercialisation du pilulier connecté imedipac commence. 10000 appareils sont prêts à sortir de l'usine pour être vendus en pharmacie (249 € TTC).

Récompensé l'an dernier par un prix de l'innovation au Consumer Electronic Show de Las Vegas (États-Unis), imedipac ressemble à un pilulier classique, sous la forme d'un grand livre, avec un calendrier de l'avent à l'intérieur. Sauf que l'objet contient une technologie GPRS qui permet au réseau choisi par le patient (professionnels de santé, aidants familiaux, etc.) de suivre à distance et en temps réel l'observance du traitement prescrit par le médecin et préparé par le pharmacien.

**70 %**

Le taux de non-observance des malades du diabète est de l'ordre de 60 à 70 %, avec des risques de complication très importants qui génèrent une mortalité possible.

## Il sonne à l'heure du traitement

En matière de santé publique, l'observance thérapeutique est un sujet sensible, définie par le degré de concordance entre le comportement de la personne et les prescriptions de son médecin.

Selon les études, la mauvaise observance concernerait entre 30 et 50 % des patients de manière régulière, voire 90 % des personnes atteintes d'affections chroniques à un moment donné de leur maladie.

40 % des dépenses hospitalières en psychiatrie pourraient être imputées aux rechutes par défaut d'observance.

Outre la technologie embarquée, la révolution proposée par imedipac concerne la préparation des médicaments. Avec le pilulier connecté, c'est le pharmacien qui prend en charge cette mission, en remplissant une recharge à usage unique munie d'une puce NFC et en saisissant les données sur la plateforme en ligne de Medissimo.

Le patient n'a plus qu'à insérer la recharge NFC dans son boitier électronique. Les informations – dosage des médicaments et heures de prises – sont téléchargées automatiquement et l'appareil sonne lorsqu'il est l'heure de prendre le médicament en éclairant le compartiment à percer. Un abonnement pour les Alertes (9,90 € par mois) permet d'associer l'entourage du patient de la qualité de la prise des médicaments.

**www.medissimo.fr**

## Un projet né à Poissy

Cette petite révolution qui met le Net au service de la santé a été inventée dans les Yvelines, au Technoparc de Poissy, exactement où Medissimo est installé depuis 2006. Dès le début de son aventure, le Conseil général a apporté son soutien à ce projet innovant sous la forme d'une subvention de 300 000 €. L'ambition de cette PME, qui est passée de 12 salariés en 2012 à une équipe de 45 personnes aujourd'hui, est mondiale. Imedipac apporte effectivement des solutions à un problème de santé publique et prolonge de surcroît l'autonomie des personnes âgées, un enjeu sociétal majeur dans de nombreux pays.

# Caroline Blochet, Présidente de Medissimo

## « Prolonger l'autonomie des patients »

**Comment est né le projet imedipac ?**
En 2006, notre ambition était d'améliorer le bon usage du médicament en maison de retraite. Nous avons mis sur le marché le précurseur du imedipac : un pilulier préparé par le pharmacien dans l'officine sous contrôle d'un système d'information. En respect des bonnes pratiques, cette solution sécurise le circuit du médicament jusqu'au patient, qui ne se trompe plus et qui n'oublie plus.

### « Préparé par le pharmacien »

**Quel est l'objectif de cette téléobservance ?**
L'enjeu est de prolonger l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques. En France, il y a 500000 patients en établissement et 2 millions de patients de plus de 80 ans à domicile.

**Qui va prescrire imedipac ?**
C'est la mission du pharmacien d'être un soutien à l'amélioration de l'observance. S'il considère qu'il y a une utilité à mettre en place un programme, il formera et accompagnera le patient qui le souhaite puis il coordonnera avec le médecin et les infirmiers mais aussi avec les aidants.

©Medissimo

« Pour toutes les filières industrielles et les services associés à la mobilité, il faut enraciner l'innovation. »

**Comment imedipac est-il accueilli par l'assurance maladie et les mutuelles ?**
Très favorablement puisqu'il a pour objectif d'accroître l'efficacité thérapeutique des médicaments par une meilleure observance. Il va permettre de mener des politiques de soin de prévention tournées vers le maintien à domicile.

**Est-ce qu'il sera remboursé dès 2015 ?**
Imedipac fait partie des solutions innovantes qui vont aider à l'amélioration de la performance du soin médicamenteux au domicile du patient puis à la protection de la qualité de vie. À ce titre, il répond aux critères de prise en charge des dispositifs médicaux.

Le imedipac de Medissimo.

### Une aide « stratégique » du Conseil général

Le Conseil général a soutenu Medissimo pendant toute la phase de R&D du imedipac. *« Ce fut une reconnaissance essentielle pour l'économie de notre entreprise. Et l'aide financière, pour une PME comme Medissimo, a été stratégique pour permettre la création des 33 emplois en deux ans. Aujourd'hui, les équipes du Conseil général suivent notre croissance et partagent notre ambition. Elles sont très mobilisées pour favoriser l'autonomie des personnes âgées à domicile et elles voient bien l'intérêt du pilulier connecté dans le réseau de ville. »*

### Muses lance son utilitaire 100 % électrique

©Muses

La société Muses, installée à Conflans-Sainte-Honorine, vient de lancer la commercialisation de son utilitaire 100 % électrique Mooville. Le modèle, lauréat de l'appel à projets « *Véhicule urbain du futur* » lancé en 2009 par le Conseil général, s'adresse principalement aux gestionnaires de flotte ou aux collectivités. Chronopost a déjà passé commande d'une centaine de Mooville. Muses espère produire 250 unités par an.

### Challenger, vitrine de la performance énergétique

©Bouygues Construction

Livré fin septembre après 4 ans de travaux, « *Challenger* », le siège de Bouygues Construction bâti en 1988 à Guyancourt, a subi une rénovation en profondeur qui en fait aujourd'hui un bâtiment à énergie positive (ndlr : il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme). Le site de 65000 m², qui accueille 3400 salariés, a ainsi divisé par dix sa consommation d'énergie primaire annuelle. « *C'est la vitrine des savoir-faire du groupe en matière de performance énergétique* », explique-t-on chez Bouygues.

# Handicap : l'alternative des centres d'accueil de jour

Lieu passerelle entre la vie à domicile et l'hébergement en établissement, le Centre d'accueil de jour (CAJ) permet aux personnes en situation de handicap mental de renouer des contacts sociaux et de soulager les familles en attendant une éventuelle réorientation en institut.

Les usagers du centre *La Cascade* avec l'équipe d'éducateurs lors d'une sortie à la Bergerie Nationale à Rambouillet.

Parce que l'admission en établissement n'est pas toujours possible (manque de place, pathologies trop lourdes, expérience non concluante en foyer…) et que le maintien à domicile est souvent très contraignant pour la famille, l'accueil de jour pour les adultes en situation de handicap représente une alternative de plus en plus recherchée.

## Maintenir la socialisation

Actuellement, neuf Centres d'accueil de jour (CAJ) dédiés sont répartis sur tout le département. *La Cascade* est l'un d'entre eux. Ouvert à Rambouillet en 2007 et géré par l'association Confiance Pierre-Boulenger, il accueille jusqu'à 24 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique : *« Ce sont des usagers présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés qui freine leur développement »*, précise le directeur de l'établissement Patrick Lefrançois.

Ici, les usagers, de 20 à 66 ans, sont accompagnés afin de maintenir ou développer leur autonomie et leur socialisation.

La journée s'articule autour d'un emploi du temps bien précis. Le matin, des ateliers par petits groupes (expression corporelle, arts plastiques, cours de cuisine, yoga, etc.); et l'après-midi, une activité en extérieur, sportive, culturelle ou pédagogique (généralement en lien avec les animaux). *« Nous apportons à ces personnes un équilibre social qui leur permet, soit de poursuivre leur vie à domicile, soit d'être accompagné vers un autre établissement,* reprend Patrick Lefrançois. *Le CAJ est un lieu passerelle où l'on construit un projet. En général, les usagers restent 2 à 3 ans. »*

Annie a 42 ans. Souffrant d'une maladie psychique, elle fréquente le CAJ La Cascade depuis près de deux ans. *« J'aime bien venir ici, on voit du monde, on fait plein de choses, on apprend à se débrouiller seul. Mon activité préférée? Les cours de cuisine. »*

## « On a vu notre fils s'épanouir »

*« Depuis que notre fils est en centre d'accueil, on l'a vu s'épanouir,* se félicite une maman. *Avant, à la maison, il restait souvent isolé. Là, il s'est fait des copains, on sent qu'il est heureux. »*

Mais attention car, malgré les efforts d'élargissement de l'offre du Conseil général, les places restent rares : *« La demande est forte,* confirme Patrick Lefrançois. *La priorité est donnée aux personnes sans prise en charge qui vivent encore à leur domicile pour aider les familles et faire en sorte que l'usager trouve rapidement une nouvelle voie et des perspectives d'avenir. »*

**confiance.asso.fr/cascade.html**

## Le Conseil général, partenaire indispensable

En plus d'impulser les nouvelles orientations, le Conseil général consacre en moyenne chaque année quelque 3 M€ aux Centres d'accueil de jour (CAJ) dans le secteur du handicap. C'est notamment lui qui finance, par le biais d'une dotation globale, le coût de l'ensemble des activités à l'intérieur des CAJ, soit environ 150 euros par jour par usager. Reste à la charge des familles le prix des repas et des transports (ces derniers peuvent être assurés par PAM 78, sous conditions). En 2014, le Conseil général a alloué à l'ensemble des 83 établissements et services du secteur *« Personnes handicapées »* un budget de 118 M€.

**www.yvelines.fr/go/52**

# Une algue pour lutter contre la malnutrition

Premier Prix de la Charte lors des Assises départementales de la solidarité internationale le 11 octobre, l'association Technap contribue à développer et distribuer de la spiruline, une algue contenant un grand nombre de nutriments.

C'est l'un des micro-organismes les plus vieux du monde, une algue d'eau douce présente sur Terre depuis plus de 3 milliards d'années qui pousse de façon naturelle dans les eaux chaudes des lacs en Inde, au Tchad et au Mexique.

Depuis plus de 20 ans, l'association versaillaise Technap (Technologies appropriées pour le développement et la santé), qui réunit des ingénieurs à la retraite souhaitant mettre leurs compétences au service des pays en développement, mène des projets pour développer sa culture et sa distribution en Afrique subsaharienne.

La récolte de la spiruline à l'unité de production de Nayalgué au Burkina Faso.

## Des dragées produites au Burkina Faso

« *La spiruline est reconnue pour ses remarquables capacités nutritionnelles et pour sa faculté à renforcer les défenses immunitaires,* explique Jean-Pierre Clergeau, le président de Technap. *Mais elle est aussi très chère, jusqu'à 300 € le kilo en France. Pour un enfant, 5 grammes de spiruline par jour permettent de combler les carences alimentaires. Et on sait que l'un des plus grands fléaux dans cette région est la malnutrition.* »

Des fermes de spiruline *(photo)* – qui prennent la forme de grands bassins où l'algue se développe par photosynthèse – existent ainsi au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Bénin. Chaque unité de production est gérée par un partenaire local. « *Technap aide à la conception du projet et s'assure de sa pérennité* », précise Jean-Pierre Clergeau.

Depuis trois ans, l'association concentre ses efforts pour améliorer la distribution de la spiruline.

« *Les populations locales consomment peu. 80 % de la production part à l'export. Nous avons donc lancé un atelier de production de dragées à la spiruline au Burkina Faso et nous menons des actions de sensibilisation.* »

Technap a reçu le soutien du Conseil général pour cette « *mission de distribution* » sur la période 2012-2014 au titre du dispositif « *programme pluriannuel de développement local* », soit une aide de près de 19000 €.

**www.technap-spiruline.org**

## Lauréat du Prix de la Charte

Le 11 octobre dernier à Chatou, à l'occasion de la 6e édition des Assises départementales de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée, l'association Technap, basée à Versailles, a reçu le 1er Prix de la Charte pour son projet de distribution de la spiruline. Chaque année, le jury décerne ce prix à une association yvelinoise qui mène un projet répondant aux principes édictés par la **Charte de la coopération décentralisée du Conseil général.**
**www.yvelines.fr/coopinter**

### Une agence au soutien des communes rurales

Le Conseil général vient de créer l'agence départementale IngénierY' pour épauler les communes rurales de moins de 2000 habitants dans tous leurs projets d'équipements. « *Nous sommes là pour apporter une aide personnalisée aux élus, du début de la conception jusqu'à l'achèvement de l'opération* », rappelle Alain Schmitz, conseiller général et président de la nouvelle instance. Avec deux mots clés : solidarité et proximité.

### Une rentrée solidaire dans les collèges

Le Conseil général incite les collèges yvelinois à participer à la campagne nationale « La rentrée solidaire : un cahier, un crayon » organisée par l'association Solidarité Laïque jusqu'au 19 décembre. Cette année, la collecte de fournitures scolaires neuves ira au bénéfice du département de Mayotte, où 73 % des jeunes sont en situation d'illettrisme.
**www.uncahier-uncrayon.org**

### Seniors : encourager le maintien à domicile

Le Conseil général assure chaque année le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), qui permet à ses bénéficiaires suivis à domicile de profiter d'un plan d'aide adapté à leurs besoins (aides aux actes de vie, aide aux transports, téléassistance…).
**www.yvelines.fr/go/17**

# LE NUMÉRIQUE CHANGE LE COLLÈGE

©Christophe Taamourte / Emedia

**L'arrivée du numérique dans les salles de classe a modifié les méthodes d'enseignement, offrant une pédagogie plus interactive et une personnalisation du parcours scolaire. En dotant d'outils adaptés les 116 collèges publics dont il a la charge, le Conseil général permet aux élèves de mieux apprendre avec les nouvelles technologies.**

Un cours de français au collège Le Racinay à Rambouillet avec un Tableau Numérique Interactif (TNI).

Une dictée enregistrée sur MP3, un cours de géométrie dynamique sur TNI, un exercice de compréhension de texte sur tablette tactile, une séance d'EPS avec chronométrage et visionnage de sa course en temps réel… Bienvenue au collège du XXIe siècle ! Depuis l'arrivée du numérique, les méthodes d'enseignement ont considérablement évolué. « *Le numérique fait partie de notre quotidien* », résume Jules, 14 ans, en classe de 3e dans un collège de Versailles.

## Le Département pionnier sur le numérique

Gestionnaire des collèges, le Conseil général accompagne cette mutation en dotant les 116 établissements publics dont il a la charge d'outils adaptés : TNI, VNI, tablettes, MP3 (lire encadré ci-contre). En 2014, il a investi 3 M€.

« *Il y a une volonté historique de la part du Département de développer le numérique éducatif,* rappelle Pascal Cotentin, délégué académique au numérique. *Il a d'ailleurs été pionnier en France sur le déploiement des TNI dans les collèges.* »

Même si le Département a choisi d'appuyer les projets des établissements de façon personnalisée, à la différence d'autres collectivités voisines, les Yvelines font encore partie des départements les mieux équipés (cf. p. 27). Plusieurs établissements yvelinois sont d'ailleurs pressentis pour obtenir en 2015 le • • •

## Les différents outils numériques :

- **TNI** : le Tableau Numérique Interactif est un tableau blanc doté de capteurs sur lequel on affiche le contenu d'un ordinateur que l'on contrôle ensuite à l'aide d'un stylet (crayon-souris) ou avec les doigts. C'est pour l'instant l'outil le plus déployé dans les collèges.
- **VNI** : moins cher qu'un TNI, le Vidéoprojecteur Numérique Interactif est un système constitué d'un vidéoprojecteur à focale ultra-courte et d'un capteur infrarouge capable de détecter la position d'un stylet sur n'importe quelle surface de projection. Avec un tel outil, il n'est plus nécessaire de disposer d'un tableau dédié pour rendre la surface réactive.
- **Tablette** : la tablette numérique est un ordinateur portable ultraplat qui se présente sous la forme d'un écran tactile sans clavier. Elle permet d'accéder à des contenus multimédias tels que la télévision, la navigation sur le web, ou la consultation et l'envoi de courrier électronique. Il est possible d'y installer des applications supplémentaires.
- **MP3** : le lecteur MPEG Audio-Layer 3 (ou MP3) est un appareil portable de petite taille permettant de restituer de la musique, des sons, des vidéos ou des images, stockés sous la forme de fichiers informatiques.

©Christophe Taamourte / Emedia

# LES COLLÈGES PUBLICS EN CHIFFRES

**65 500**

**Collégiens**

570 élèves en moyenne par établissement

Taux d'occupation : 80,4 %

**116**

**Collèges**

dont 4 **cités scolaires**

Les lycées Hoche et Le Corbusier (Versailles et Poissy), le lycée franco-allemand de Buc et le lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

**42**

**collèges construits ou reconstruits depuis 1985.**

22 collèges ont été construits et 20 reconstruits depuis la loi de décentralisation. Avec la construction du nouveau collège d'Achères, ouvert en septembre, les établissements de plus de 900 élèves ont disparu dans les Yvelines.

**48**

**ULIS** (Unités locales pour l'inclusion scolaire) des jeunes en situation de handicap

**100 M€**

Consacrés par le conseil général aux collèges cette année*

dont **45 M€** pour les investissements

et **55 M€** pour le fonctionnement

**2 000**

TNI / VPI (**Tableau Numérique Interactif ou Vidéoprojecteur Interactif**)

soit environ **17** salles équipées en moyenne par établissement

**12 000**

ordinateurs sont répartis dans les collèges yvelinois.

**1 ordinateur pour 5 élèves.**

Le Département a pour objectif de remplacer tous les ordinateurs de plus de 6 ans chaque année.

**30**

collèges équipés en **baladeurs numériques**

**25**

collèges expérimentent l'usage des **tablettes**

**13**

collèges connectés grâce à la **fibre optique***

**22**

**collèges privés** sous contrat d'association, dont 20 diocésains et 2 laïques

** Le Département veut faire bénéficier les collèges d'une connexion à Très Haut Débit à tous ses collèges. En attendant la fibre optique pour tous, plus de la moitié des collèges bénéficie du marché internet départemental, avec la garantie d'un niveau de connexion sur 5 ans sur un réseau symétrique sécurisé (SDSL).*

L'utilisation des outils numériques **a changé la façon d'enseigner**. Si le professeur est toujours au soutien de ses élèves lors des exercices (ci-contre), il est **passé du face-à-face au côte-à-côte**, laissant l'explication première à la machine pour être plus à l'écoute des besoins individuels de chacun. Les tablettes ont amené une **plus grande curiosité de l'élève** pour découvrir les cours (ci-dessus). Elles ont également **révolutionné certaines matières** comme l'EPS (ci-dessous) ; ici lors d'une séance d'athlétisme, les élèves sont **chronométrés et notés en temps réel** par une application pendant que le professeur filme leur course et prodigue ses conseils sur une vidéo qu'ils pourront regarder une fois arrivés.

## Les écoles primaires pas oubliées

Afin de préparer au mieux les élèves de CM1 et CM2 à l'entrée au collège et à l'utilisation du numérique éducatif, le Conseil général aide chaque année les communes yvelinoises à équiper leurs écoles primaires de Tableaux Numériques Interactifs en subventionnant 50 % de l'achat de l'outil et de son installation (avec un plafond de 2 000 € par TNI).

### 1000 classes équipées

Pour bénéficier de cette aide, les communes doivent attester de l'accès à Internet dans la salle de cours, de la mise en place d'un projet pédagogique d'utilisation du TNI et de la présence d'une personne ressource utilisatrice. L'aide du Conseil général est versée sous conditions d'une formation aux enseignants.
Depuis 2006, plus de 1000 classes ont ainsi été équipées pour un montant de 2 M€ de subventions.

• • • label « Numérique éducatif » et la qualification « collège connecté ».

## « Une appétence nouvelle pour l'école »

« *Le numérique est une priorité dans la refondation de l'école,* reprend Pascal Cotentin. *Il permet notamment de rompre la barrière entre l'école et la maison à travers les ENT* (ndlr : Espaces Numériques de Travail, lire entretien p. 29) *et d'instaurer une personnalisation du parcours scolaire de l'élève.* »

Les collégiens sont d'ailleurs très demandeurs : « *Dès que j'allume mon TNI, je suis sûre d'avoir toute leur attention, leur motivation et leur contribution* », confirme Patricia Marchesini, professeur de français à Rambouillet. « *Dans ma classe, les outils numériques ont généré une appétence nouvelle pour l'école* », abonde Maud Vappereau, professeur spécialisé qui travaille en SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) avec des élèves en grande difficulté.
Encore faut-il que l'outil ré-

ponde à un projet pédagogique. Le rôle et l'implication du professeur y sont prépondérants. « *L'objectif est de modifier les pratiques au quotidien pour instaurer, à terme, ce que l'on appelle la pédagogie inversée et rapprochée : plutôt que d'apprendre toute la théorie en classe et faire les exercices à la maison, on inverse le processus pour qu'en classe, on puisse mieux travailler sur ce qui n'a pas été compris.* » D'où l'importance d'une formation accrue des enseignants dans leur nouvelle fonction de médiateur des savoirs (lire encadré p. 30).
« *Ce n'est pas forcément évident pour quelqu'un qui a passé les deux tiers de sa carrière sans outil informatique,* fait remarquer Christophe Scaya, professeur de sciences physiques et référent numérique au nouveau collège d'Achères. *Mais un professeur va toujours chercher le meilleur moyen de favoriser l'apprentissage. Et il a bien vu l'utilité du numérique pour capter l'attention de ses élèves.* » Pour autant, le département • • •

**3 M€**

C'est le montant consacré en 2014 par le Conseil général au développement du numérique dans les collèges publics.

# Lise Bianchi

## Principale du collège Le Racinay à Rambouillet

## « On ne pourrait plus s'en passer »

**Quel usage faites-vous du numérique dans votre établissement ?**
Les outils dont nous a doté le Conseil général sont utilisés tous les jours. Il y a bien sûr les cours, avec l'intégration des TNI, VNI, MP3 et autres tablettes numériques ; mais nous utilisons également une plateforme, sorte d'espace numérique de travail (ENT), où les élèves, les familles et les professeurs sont mis en réseau. On y note les absences en temps réel, les devoirs, les notes, les emplois du temps, le travail fait en classe, l'agenda, les actualités. Cela permet une proximité et une réactivité meilleures. L'objectif est de faire tomber les barrières entre l'école et la maison.

**Quel est l'intérêt pour les élèves en classe ?**
Globalement, une plus grande attention et une meilleure participation. De plus, le support interactif individualisé peut permettre de répondre à quelques problèmes actuels tels que le décrochage ou le soutien scolaire, le travail d'équipe, l'apprentissage des fondamentaux. Aujourd'hui, on ne pourrait plus s'en passer.

**Qu'est-ce que cela a changé dans l'enseignement ?**
Le numérique amène une tout autre approche de la pédagogie. Il a donc sérieusement modifié le rôle de l'enseignant. Celui-ci prépare aujourd'hui ses cours en amont sur des applications ou logiciels dédiés pour mieux se transformer, en classe, en un médiateur entre l'élève et l'outil. Il est plus à l'écoute des besoins individuels. Dans mon établissement, j'ai la chance de pouvoir compter sur un noyau de professeurs investis et passionnés par le sujet. Ils servent de locomotive à leurs collègues et font que l'on avance un peu plus chaque année.

# Paroles d'Yvelinois

**Axel, 11 ans, Rambouillet**
« Les cours sont plus marrants quand ils sont sur le TNI. C'est plus vivant, on participe tous ensemble et ça donne envie de lever le doigt pour aller au tableau. Généralement, on se souvient plus facilement d'une règle ou d'un exemple quand on l'a vu en images. On travaille mieux que sur un cahier. »

**Catherine, 42 ans, Versailles**
« Ma fille est élève de 5e dans une Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Elle a de grandes difficultés scolaires et rejette plus ou moins l'école. Mais depuis l'arrivée de tablettes dans sa classe, on a vu une vraie différence dans son implication. On dirait que ça l'a relancée. »

## La formation des enseignants indispensable

©Christophe Taamourte - E-media

Avoir un outil, c'est bien; savoir s'en servir, c'est mieux. Consciente que la réussite du projet numérique dans les établissements passe avant tout par une meilleure appropriation de l'outil par le corps enseignant, l'académie de Versailles propose plusieurs formations sur le numérique éducatif, ses outils et ses usages. Dans les Yvelines, sur le site ENUMA (espace numérique de Marly-le-Roi), deux structures sont ainsi au service des acteurs de l'éducation : l'Atelier Canopé et la Délégation académique au numérique éducatif (DANE). Le premier met à disposition des ressources pédagogiques et propose des animations, des formations ou une plateforme de prêt de matériels. La seconde, en lien direct avec les établissements scolaires, assure la coordination et le suivi des projets : e-formation, e-éducation, Recherche et Développement, expérimentations...
En parallèle, à l'intérieur de chaque établissement, des professeurs *« référents numériques »* sont chargés de sensibiliser leurs collègues à la pratique du numérique dans l'enseignement. Carine Naudin est l'un d'entre eux : *« Je présente des nouveaux logiciels, j'explique comment créer des parcours pédagogiques. Cela crée une émulation et incite les plus réticents à s'y mettre. »*
*« Les freins se lèvent,* confirme Pascal Cotentin, délégué académique au numérique. *Globalement, les enseignants savent que le numérique est aujourd'hui indissociable de leur métier. »*
**www.mde78.ac-versailles.fr**
**www.dane.ac-versailles.fr**

« Le numérique est une priorité dans la refondation de l'école. Il permet d'être plus centré vers l'élève. Bien entendu, il doit répondre avant tout à un projet pédagogique. »

• • • compte encore de fortes disparités dans l'accès au numérique. De par la qualité du réseau dans certains territoires, le manque d'appropriation de l'outil numérique par certains enseignants ou la non-maîtrise de l'usage d'un ordinateur classique par bon nombre d'élèves.

## Encore de fortes disparités

*« Pour certains, le collège 2.0 n'est pas encore une réalité,* conclut Pascal Cotentin. *Il y a un virage à prendre mais tout le monde est d'accord pour dire que le numérique est aujourd'hui indispensable. »*
Aux acteurs du monde éducatif donc de maintenir leurs efforts : le Conseil général, en poursuivant sa volonté de développer l'équipement en tablettes et d'installer le Très Haut Débit dans tous les collèges; les enseignants, en adoptant définitivement le numérique dans leurs pratiques quotidiennes; l'académie, en proposant sans cesse de nouvelles ressources et de la formation; les établissements, en préparant l'environnement avec un mobilier plus adapté; et les familles, en accompagnant leurs enfants au sortir de l'école. Les collégiens, eux, sont définitivement prêts à franchir le cap. ■
**www.yvelines.fr/go/50**

## Paroles d'Yvelinois

**Néo, 12 ans, Achères**
« Les tableaux interactifs ? Je suis en 5e mais je les utilisais déjà à l'école primaire en CM1 et en CM2. C'est pratique. Souvent, les professeurs s'en servent pour nous projeter des documents ou des vidéos. Ça nous donne accès à plein de choses qu'on n'a pas sur un tableau normal. C'est plus sympa. »

**Carine, 39 ans, Rambouillet**
« Professeur de français depuis 12 ans, j'ai vu arriver le numérique dans les collèges. Il a tout changé. On peut passer en une minute d'un texte de Maupassant à son adaptation cinématographique ou aller sur Internet découvrir les œuvres d'un peintre que l'on étudie. Cela amène une interaction très forte. »

# CE QUE FAIT AUSSI LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES COLLÈGES

Mise en place d'**ateliers artistiques et culturels**, menés dans la durée soit avec les propres services culturels du Conseil général (Bibliothèque et Archives départementales, Musée Maurice Denis ou service archéologique) soit en collaboration avec des associations du département.

Plus de **150** ateliers chaque année dans les collèges.

Apprentissage des **gestes de premiers secours** (inscrit dans le socle commun des connaissances et des compétences.
Le Conseil général **aide tous les collèges à s'équiper du matériel adéquat** et notamment les **défibrillateurs**.

**Depuis les lois de décentralisation de 1985, les améliorations du cadre de vie scolaire sont le cœur de la mission du Conseil général dans les 116 collèges publics du département.**

**42 collèges construits ou reconstruits** depuis 1985.

**5** opérations **en cours d'étude de conception** pour un démarrage des travaux sur la période 2015-2017 (engagements : **50 M€**).

**3** opérations **en réhabilitation légère** pour des travaux à engager sur 2015-2016.

## Croisières pédagogiques sur la Seine

Elles ont pour objectif d'enrichir par la **découverte du milieu naturel**, les connaissances acquises en classe et de sensibiliser le jeune public à la protection de l'environnement.

Chaque jour, **52 000 repas** sont servis dans les 116 collèges (Coût global : **60 M€** dont 2/3 versés par le Conseil général).
**Coût moyen du repas : 8,5 €.**
**Contribution moyenne des familles : 3,2 €.**

**9 CIO** accueillent les élèves, étudiants et adultes.
Le Conseil général assure les dépenses de fonctionnement et d'investissement de 6 d'entre eux.

## Cheval au collège

Le 1er **département équestre de France** en nombre de licenciés fait découvrir chaque année l'équitation à **30** classes de 6e.

## Aide aux transports

Soucieux de réduire le coût restant à la charge des familles, le Conseil général, en dehors de toute obligation légale, apporte une aide financière (**12 M€**) à **79 500 enfants scolarisés** en public ou privé.

Le Département finance les **équipements sportifs** aménagés par les communes, en particulier lorsqu'ils se trouvent à proximité des collèges.
Il finance également les **associations de sport scolaire**, permettant ainsi à des milliers d'adolescents de pratiquer une activité sportive à moindre frais.

yvelines.fr/personnes-agees

# Avec le Conseil général nous sommes tous bien accompagnés !

Les plus de **60 ans** et leur entourage peuvent bénéficier chaque mois d'une aide personnalisée

Service Vie Sociale à Domicile
**01 39 07 84 28**

**Yvelines**
Conseil général

# Les Yvelines vues du Net

## Un Extranet pour les associations

Depuis le 1er octobre, le Conseil général propose aux associations d'effectuer certaines démarches en ligne via un portail dédié. En tout, 15 télé-procédures sont disponibles afin d'effectuer une demande de subvention et de suivre son avancée en ligne. Ce portail s'enrichira progressivement de nouveaux dispositifs.

**www.yvelines.fr/associations**

## Le nouveau site de l'aménageur de Seine Aval

L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) vient de lancer un nouveau site internet dédié à l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. Épuré et fonctionnel, il propose toutes les informations sur le territoire Seine Aval connecté au Grand Paris, ses ambitions, ses atouts économiques et ses opérations d'aménagement. L'internaute y découvrira toutes les actions mises en place sur le territoire.

**http://operation-seineaval.fr**

## Le Conseil général vous ouvre son agenda

La rubrique Agenda d'*yvelines.fr* fait peau neuve. Outre une nouvelle présentation plus ergonomique, elle donne la possibilité aux acteurs locaux (communes, associations, compagnies de théâtre, etc.) de proposer directement un événement sur le site du Conseil général. L'opportunité pour eux de toucher un public plus large.

**www.yvelines.fr/agenda**

## Une plateforme Wiki sur 14-18

À l'occasion de la commémoration de la Grande Guerre, les Archives départementales des Yvelines lancent une plateforme collaborative de type wikipédia. Elle permet à tous les Yvelinois de contribuer sur la période donnée et participer ainsi à l'écriture de l'Histoire du territoire. À terme, cette plateforme viendra enrichir le fonds d'archives départementales et offrir ainsi une vitrine valorisante et pédagogique.

**http://wiki1418.yvelines.fr**

### EN BREF

#### Le Net parle des Yvelines

Vous voulez savoir ce qui se dit sur les Yvelines ? Ce qui s'y passe ? La rubrique *« Revue du Net »* sur le site du Conseil général propose un tour d'horizon des articles consacrés au département. L'objectif ? Vous tenir informés de l'actualité sur l'ensemble du territoire.

**yvelines.fr/revue-du-net**

#### Novembre, le mois du film documentaire

Du 1er au 30 novembre, la Bibliothèque départementale des Yvelines participe au mois du film documentaire. Les projections des œuvres, dont les droits de diffusion sont pris en charge par le Conseil général, permettent aux bibliothèques partenaires de proposer à leur public des animations et de valoriser leurs collections. La musique est le thème de cette 15e édition.

**www.yvelines.fr/go/51**

#### 175 communes numériques

Depuis 2001, le Conseil général a mis en place un dispositif de soutien aux collectivités numériques, pour permettre aux communes ou groupements de communes de créer, par exemple, leurs sites Internet. 236 subventions ont ainsi été accordées à 175 communes, dont 112 sont des villages de moins de 2000 habitants.

# Oser affronter l'illettrisme

Plusieurs associations yvelinoises proposent ateliers et formations pour permettre aux adultes en situation d'illettrisme de réapprendre à lire, écrire et compter. En France, 2,5 millions de personnes sont concernées.

Des stages de six mois de formation sont possibles pour réapprendre aux adultes en difficulté les compétences de base : la lecture, l'écriture et le calcul.

A première vue, Dominique est une femme de 47 ans comme les autres. Issue de la classe moyenne, elle est mère de famille, travaille en entreprise et possède le permis de conduire. Pourtant, dès qu'elle prend un livre ou un stylo, le stress l'envahit. « *Je me bloque et je n'arrive plus à rien* », concède cette habitante de Maurepas.

Comme 2,5 millions de Français, Dominique est en situation d'illettrisme. Elle ne maîtrise pas les compétences de base que sont la lecture ou l'écriture, butant régulièrement sur l'orthographe de mots aussi usuels que « *chambre* », « *étagère* » ou « *réfrigérateur* ». Elle a pourtant été scolarisée jusqu'au collège mais elle est passée entre les mailles du système éducatif. Pour lutter contre ce fléau qui touche toutes les couches de la population, de nombreuses associations œuvrent chaque jour. « *Ici, nous organisons des formations de 600 heures où, après des tests écrits et oraux, nous personnalisons un programme de remise à niveau,* explique Baley Beye, directeur de l'Association de formation et d'insertion pour les jeunes (AFIJ), une structure installée à Montigny-le-Bretonneux qui fêtera ses 30 ans l'an prochain. *L'objectif est de leur apprendre à apprendre.* » Une soixantaine de personnes y participent chaque année.

## Un fléau difficile à déceler

Mais la grande difficulté est de les repérer. Selon l'Insee, 50 % des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi (20 % sont bénéficiaires du RSA) et 53 % d'entre elles ont plus de 45 ans. « *Elles vivent souvent cela comme un handicap et ont appris à développer des stratégies pour cacher leurs lacunes dans la vie de tous les jours* », reprend Baley Beye. Philippe fait partie de ceux-là. À 61 ans, ce mécanicien à la retraite de Conflans-Sainte-Honorine, précise : « *Dans mon métier, j'utilisais des codes couleurs pour me repérer. Mes enfants par exemple n'ont appris que très récemment que je ne savais pas vraiment lire.* » « *Il n'y a pourtant aucune honte à avoir,* rétorque Baley Beye. *Il faut désacraliser la lecture. Nous recevons sur la base du volontariat. Les gens mettent souvent du temps avant de passer le cap mais quand ils sont là, ils dégagent une telle motivation que leurs progrès sont fulgurants.* » Il suffit juste de se lancer.

**www.afij78.fr**

**7%**

***Le taux de personnes en situation d'illettrisme en France (source Insee 2011). Un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes (9 % en 2004) mais qui représente tout de même 2,5 millions de Français.***

## L'illettrisme, c'est quoi ?

Sont considérés comme souffrant d'illettrisme les adultes de 18 à 65 ans qui ont été scolarisés (88 % disent être allés jusqu'au second degré) mais qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante des compétences de base que sont la lecture, l'écriture et le calcul. À ne pas confondre avec les personnes en situation d'analphabétisme (qui n'ont jamais été scolarisées et doivent tout apprendre) et celles arrivant d'un pays étranger devant apprendre notre langue (Français Langue Etrangère, FLE).

# La mobilité pour plus de liberté

Grâce au coup de pouce du Conseil général, Jordan, un étudiant de Bois-d'Arcy, a récemment obtenu son permis de conduire, gagnant ainsi en autonomie, en mobilité et en indépendance.

Avec le permis de conduire en poche, Jordan estime avoir un atout de plus à vendre auprès d'un futur employeur.

En août 2014, après un premier échec, Jordan, étudiant de 20 ans en troisième année d'histoire à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, a décroché le fameux papier rose estampillé « *permis de conduire* ».
Inscrit en école de conduite en mai 2013, il fait alors appel au Conseil général pour l'aider à financer ce dispositif onéreux. « *C'est une excellente idée pour les jeunes qui ont l'ambition de passer le permis mais pas assez de ressources financières pour le faire,* » explique ce résident de Bois-d'Arcy.
En contrepartie d'une aide forfaitaire de 500 €, il s'investit pendant un mois et demi au service des plus démunis dans la structure versaillaise du Secours Catholique (lire encadré).
Après une première phase de sensibilisation aux missions de l'association, il est intégré à l'équipe bénévole en charge de la conception et de la réalisation d'un spectacle solidaire multi-artistique, au nom évocateur d'*Étincelle d'espoir*.
Pendant son action citoyenne, il met en pratique la devise de Voltaire : « *Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir, et c'est en le donnant qu'on l'acquiert.* »

**500**

***Le nombre de jeunes Yvelinois qui passent le permis de conduire chaque année depuis 2009 grâce à l'aide du Conseil général.***

## Une aide contre une action citoyenne

Il ressort changé de ce temps passé au service d'autrui. « *Je me suis retrouvé au milieu d'un groupe très accueillant et engagé dans ses missions quotidiennes. Avec de la bonne volonté et de la détermination, la misère peut être combattue efficacement.* »
Le parcours d'obtention du permis de conduire est un chemin semé d'embûches. Avec le développement du réseau de transports publics, les jeunes désertent progressivement les salles de code. Jordan fait partie de ceux qui considèrent le permis comme un atout considérable pour la vie active, valorisable auprès de l'employeur.
« *Si les transports en commun sont utiles et nécessaires, il est impossible de se reposer à 100 % dessus.* »
La visée professionnelle n'est pas la seule à le motiver. « *La voiture est également synonyme de liberté et d'indépendance.* »
Une nouvelle vie s'ouvre à lui.

### Les conditions d'attribution de la bourse permis de conduire

Le Conseil général subventionne, à hauteur de 500 €, le coût du permis de conduire des jeunes Yvelinois, âgés de 18 à 25 ans. En contrepartie de cette aide forfaitaire, ils effectuent une action citoyenne au sein d'un service du Département. La durée de cette contribution varie entre 20 et 40 heures.
Pour en profiter, il faut être non-imposable, passer le permis de conduire pour la première fois, ne pas être en apprentissage anticipé de la conduite, et avoir préalablement obtenu le code de la route.
Les autres aides du Conseil général pour les 16-25 ans :
- La bourse aux apprentis
- La bourse Aventure Jeunes
- L'aide au Brevet d'animateur (BAFA)
- La bourse au mérite
- L'aide aux projets humanitaires
- Yvelines Étudiants Seniors

**www.yvelines.fr/dispositifs-jeunes**

“Avec de la ténacité, on peut renverser des montagnes”

©Christophe Taamoune / E-m

# Babette de Rozières, les Antilles en Yvelines

Restauratrice, animatrice télé, auteur de livres de recettes à succès, ce chef reconnu de 67 ans, qui réside et reçoit à Maule, a été la première à promouvoir la cuisine créole auprès du grand public.

Sa gouaille et son sourire illuminent les plateaux télé depuis plus de vingt-cinq ans. Son savoir-faire et sa créativité ravissent les clients de ses établissements depuis au moins autant de temps.

À 67 ans, le chef de cuisine Babette de Rozières s'est installée comme la référence et l'ambassadrice de la cuisine créole.

Comme un symbole, c'est elle qui officiera aux cuisines de l'Élysée, le 21 novembre prochain, à l'occasion du dîner entre le Président de la République et le Conseil représentatif des Français d'outre-mer (Crefom).

## « Rien ne me destinait à tout cela »

« *J'ai une vie formidable,* assure l'intéressée. *Je suis allée au bout de mes rêves. Cela n'a pas été facile, j'ai pris des coups, mais je me suis toujours accrochée. Car rien ne me destinait à tout cela.* »

Élevée dans un milieu aisé à Point-à-Pitre et débarquée en métropole à 16 ans, Babette bouscule rapidement les codes établis de sa famille. Elle ne fera pas d'études supérieures comme l'auraient souhaité ses parents mais sera cuisinière.

« *Ma mère n'a pas compris ce choix et m'a coupé les vivres du jour au lendemain,* se souvient-elle. *Je me suis retrouvée seule à Paris, loin de mes racines. Il a fallu que j'apprenne à me débrouiller seule.* »

Elle enchaîne alors les petits boulots pour payer ses factures. Au hasard d'une rencontre, elle décroche un poste de speakerine puis d'assistante de production à l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française). Son aventure à la télévision commence.

Parallèlement, en 1978, elle ouvre son premier établissement à Paris, en face des Folies Bergères : « *Deux tables avec punch, accras et colombo de poulet.* » Le succès est immédiat. « *C'est à ce moment que j'ai compris que ma cuisine avait un avenir.* »

En même temps qu'elle fait son apparition sur le petit écran en présentant des chroniques culinaires sur France 3 – « *C'est la première fois qu'une femme noire venait à l'antenne vanter les mérites de la cuisine créole* » – Babette profite de sa notoriété grandissante pour ouvrir plusieurs restaurants, notamment en Guadeloupe. « *J'avais envie de faire perdurer ma culture et mon patrimoine.* »

En 1993, elle vend tout ce qu'elle a pour acheter une maison à Poissy, dans les Yvelines, qu'elle transforme en restaurant, donnant naissance à *La Table de Babette*, qui brûlera dans un incendie en 2005.

## Elle rachète le restaurant de Joël Robuchon

Reine de la cuisine créole, Babette veut alors prouver qu'elle est aussi une experte de tous les terroirs. Contre l'avis de tous, elle rachète le restaurant étoilé de Joël Robuchon, *Le Jamin*, rue de Longchamp à Paris. « *On ne me donnait pas trois mois, j'y suis restée plus de trois ans!* ».

Elle fait ensuite le tour du monde, créant des franchises de *La Table de Babette* à Dubaï, Las Vegas ou Tanger. Puis, en 2011, elle vend tous ses biens et se pose chez elle, à Maule, pour ouvrir *La Case de Babette* (lire encadré).

« *Aujourd'hui, entre mes émissions sur France 5 et France Ô, mon restaurant, mes livres de recettes, ma gamme de produits bio et mes projets* (ndlr : la création du 1er salon de la Gastronomie des Outre-Mer, à Paris, en février 2015), *j'ai un emploi du temps bien rempli. Mais je me sens tellement heureuse.* »

La cuisine lui a offert la possibilité de transmettre, partager et faire découvrir sa culture et sa passion. « *J'ai eu la baraka,* reconnaît-elle. *Mais j'ai prouvé qu'avec de la ténacité et de la persévérance, on pouvait renverser des montagnes, même en partant de rien.* »

Et de conclure, sourire aux lèvres : « *Aujourd'hui, ma mère est très fière de moi.* » Elle a de quoi.

### Maule, son petit paradis

Depuis 1994, Babette de Rozières est installée au 2 rue Saint-Vincent à Maule, dans la maison de l'ancien footballeur du Paris Saint-Germain, Daniel Bravo. « *J'ai tout de suite eu le coup de cœur pour cette ville. Les gens sont sympas; c'est vraiment l'esprit village.* » En 2011, c'est ici qu'elle décide d'installer son dernier restaurant, *La Case de Babette*. « *C'est une salle qui me ressemble : avec du tempérament mais chaleureuse et décontractée. On prend un 'ti punch, on papote un peu...* » Plus tard, Babette envisage d'y créer une école de formation pour cuisiniers en échange avec l'Outre-Mer.

**CINQ DATES**

**1947**
Naît le 27 mai à Point-à-Pitre (Guadeloupe).

**1989**
Anime sa première émission culinaire sur France 3. Elle ne quittera plus jamais l'antenne. « *C'est notre piment antillais* », disent d'elle les dirigeants de France Télévisions.

**1993**
Vend ses restaurants en Guadeloupe pour ouvrir *La Villa créole* à Paris ainsi que la *Table de Babette* à Poissy. Elle tiendra ce dernier jusqu'à son incendie en 2005.

**2005**
Reprend le restaurant étoilé de Joël Robuchon, *Le Jamin*, rue de Longchamp à Paris. « *Une de mes plus grandes fiertés* », résume-t-elle.

**2011**
Ouvre à son domicile de Maule le restaurant *La Case de Babette*. Une table assez intimiste où elle retrouve chaque soir bon nombre d'anciens clients.

# Goûts d'Yvelines : d'ateliers en marchés gourmands

Du 8 au 16 novembre, Yvelines Tourisme et le Conseil général lancent la 2e édition de *« Goûts d'Yvelines, c'est bon pour la cuisine »*, l'événement qui rassemble le public autour des professionnels des métiers de bouche et des producteurs locaux.

Plus de 25 artisans et artistes de bouche participent à la 2e édition de Goûts d'Yvelines.

En novembre, le goût est l'honneur dans les Yvelines. Deux week-ends sont entièrement dédiés aux petits trésors gastronomiques du département avec toujours de la convivialité, des rencontres avec des chefs, des démonstrations, des essais, des recettes, des découvertes de bons produits et des adresses de petits producteurs.

Yvelines Tourisme et le Conseil général mettent tout en œuvre pour que chacun se dise que manger sain, c'est aussi manger bon. Plus de 25 artisans et artistes de bouche du département seront sur le pont pour partager leur savoir-faire, conter des conseils avisés, et offrir, sur un plateau, secrets de recettes, astuces et souvenirs.

## Partager son savoir-faire

Deux grands temps forts :

• **Dimanche 9 novembre :** journée des ateliers avec un grand village de tentes chauffées place Saint-Louis à Versailles. Petits et grands mettent les mains à la pâte dans la bonne humeur sous les encouragements des professionnels. Au programme, beaucoup de surprises et des animations, toutes gratuites.

• **Dimanche 16 novembre :** journée des marchés locaux. Les gourmands en quête de bons produits ou de bonnes idées avant les fêtes se retrouvent sur l'un des trois marchés : au château de la Madeleine à Chevreuse, à la ferme de Gally à Saint-Cyr-l'Ecole ou place Saint Maclou à Mantes-la-Jolie (restauration sur place proposée).

Pendant la durée de l'événement, 30 restaurateurs participants proposent une formule Goûts d'Yvelines à - 30 %.

**Informations et réservation :**
**www.goutsdyvelines.fr**
**01 39 07 85 02**

## Les producteurs locaux participent

©Pascal Gréboval – CDT78.

Les produits de la ferme de Viltain (Jouy-en-Josas), éleveur de vaches laitières.

Pour cette 2e édition, Yvelines Tourisme met en avant les producteurs locaux à travers des partenariats avec, par exemple, les fermes de Viltain, à Jouy-en-Josas, et de Gally, à Saint-Cyr-l'École.

Bien connue du grand public, la ferme de Gally propose des activités autour de la cueillette. Eleveur de vaches laitières, la ferme de Viltain permet notamment de visiter sa salle de traite appelée *« carrousel des vaches »*.

**www.gally.com • www.viltain.fr**

©Pascal Gréboval – CDT78.

Les fermes de Gally invitent à la cueillette.

# Les pionniers des gîtes équestres

Pour développer le tourisme équestre, le Conseil général a mis en place un dispositif de soutien à la création de gîtes dédiés en 2011. Les cavaliers peuvent profiter des premiers aménagements créés par des particuliers depuis quelques mois.

Le cheval occupe une place importante dans les Yvelines, un territoire qui s'enorgueillit souvent de sa place parmi les « premiers départements équestres de France » grâce à ses 22 500 licenciés et plus de 200 établissements équestres. En juin dernier, le Conseil général a inscrit une 8e boucle équestre au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Les cavaliers disposent ainsi de plus de 440 km d'itinéraires de randonnées dans les Yvelines, des boucles qui permettent de découvrir le patrimoine en toute sécurité, sur des chemins balisés.

« *La plus longue des boucles représente 87 km. Les pratiquants regrettaient de ne pouvoir en faire que des tronçons faute de logements adaptés* », explique Isabelle Trousseau, en charge au Conseil général des plans de randonnée et du dispositif « hébergements de tourisme équestre ».

## Tourisme équestre proche de Paris

En fonction de leur nature (gîte, chambre d'hôte, camping), le Conseil général peut accorder jusqu'à 15 000 € de subvention aux porteurs de projets, qu'il s'agisse de particuliers ou de collectivités.

Quatre gîtes ont ainsi vu le jour en moins de deux ans. Ils sont situés à Clairefontaine-en-Yvelines, Maule, Hermeray et Le Perray-en-Yvelines.

Hermine et Eric Leroyer ont par exemple créé « campagne chic », un gîte d'une capacité de 10 personnes.

« *Nous avons accueilli nos premiers clients au printemps. Autour du Perray-en-Yvelines, il y a tant de promenades à découvrir tout en ne traversant quasiment aucune route pour automobile* », s'enthousiasme Hermine Leroyer.

« *Ces hébergements se trouvent sur différentes boucles. Nous sommes attentifs à leur emplacement, l'objectif étant de couvrir l'ensemble des itinéraires de randonnée,* précise Isabelle Trousseau. *Nous constatons qu'une demande existe pour un tourisme équestre à proximité de Paris sur des séjours de courte durée.* ».

**Les adresses des gîtes et les boucles équestres sur yvelines.fr**

Quatre gîtes ont vu le jour dans le département en moins de deux ans.

## Idées de sorties avec Yvelines Tourisme

### Musée d'Archéologie nationale

À Saint-Germain-en-Laye, Pour apprendre et s'émerveiller au contact des trésors archéologiques. 01 34 51 65 36.
**www.musee-archeologie nationale.fr**

### La Bergerie Nationale de Rambouillet

Comme chaque année, la Bergerie Nationale fête Noël en grand! Les enfants retrouvent les ateliers créatifs du Père Noël pendant toute la durée des vacances scolaires. Pour les plus grands, deux marchés à ne pas manquer : produits gourmands le 13 décembre et rencontre avec les artisans d'art le 20 décembre. 01 61 08 68 70.
**www.bergerie-nationale.educagri.fr**
Réductions aux enfants déguisés et aux familles munies du Pass Malin à télécharger sur :
**www.route-nature.com**

### Saint-Quentin-en-Yvelines en famille

Le Musée de la ville est une sortie à la fois ludique et éducative à organiser avec ses enfants. Toutes les clés sont données pour appréhender le territoire sous tous ses angles : histoire, architecture, urbanisme, design, modes de vie… La visite est enrichie par des expositions temporaires et des ateliers pédagogiques. 01 34 52 28 80.
**www.museedelaville.agglo-sqy.fr**

# L'usine Thomson de Guyancourt, l'art urbain des années 80

Construite à la fin des années 80, l'usine Thomson-CSF optronique à Guyancourt marque la nouvelle ère des créations architecturales dédiées aux entreprises. Le site, qui a aussi abrité les locaux de Thalès, va être prochainement démoli.

L'usine abrite actuellement les locaux de Thalès, à Guyancourt.

La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines propose, à partir des années 80, une réflexion sur l'aménagement du territoire et sur l'urbanisme. La remise en cause des schémas urbains plus traditionnels, ainsi que le changement d'échelle des réalisations permettent d'expérimenter de nouvelles approches.

La réflexion se tourne davantage vers la qualité de l'espace, en prenant en compte les besoins réels des usagers, habitants ou travailleurs.
Saint-Quentin-en-Yvelines illustre parfaitement ces nouveaux questionnements, en inscrivant l'art urbain et la nouvelle création architecturale au cœur de la ville. Dès 1974, des sculptures font leur apparition dans l'espace public : parcs, jardins et places.
De cette émulation naît aussi le concept d'*« architecture d'entreprises »*. Attirées en ville nouvelle par de vastes terrains vierges et des conditions financières avantageuses, les entreprises se tournent vers ces zones en construction. L'usine Thomson - CSF optronique, située à Guyancourt, est emblématique de cette forme de création.

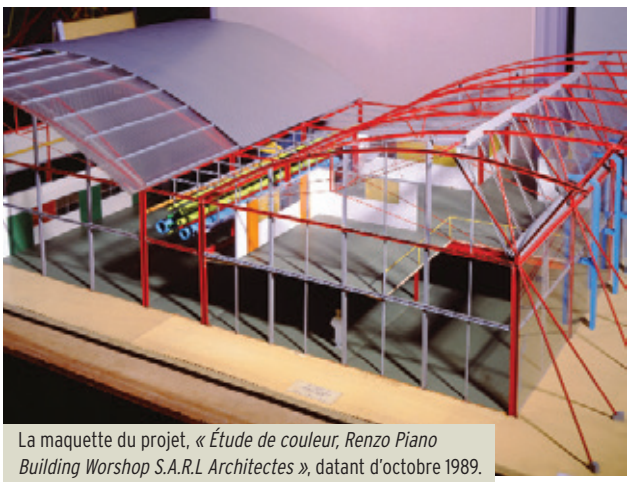

©Archives des Yvelines et Fondazione Renzo Piano

La maquette du projet, *« Étude de couleur, Renzo Piano Building Worshop S.A.R.L Architectes »*, datant d'octobre 1989.

## Pensée par le concepteur du Centre Georges-Pompidou

Dans les années 1980, le PDG de la société Thomson passe commandes de plusieurs usines, en faisant appel à des architectes de renommée internationale. C'est l'Italien Renzo Piano, concepteur, entre autres, du Centre Georges-Pompidou à Paris, qui se charge du projet (Renzo Piano Building Workshop, 1988-1991).
Disposés en parallèle et de façon à recevoir le plus de lumière possible, les locaux sont bâtis à partir d'une structure métallique rouge, couverte d'une toiture en dents de scie.
Associée à l'utilisation de matériaux contemporains, l'architecture marque la volonté d'ancrer le bâtiment dans une tradition forte, tout en le définissant comme résolument contemporain.
Une ère qui se tourne malheureusement puisqu'après avoir accueilli les locaux de Thalès dans les années 2000, le site est aujourd'hui laissé à l'abandon. Un permis de démolition a même été déposé en mairie en juin dernier.

# Joseph Joffre, un Maréchal à Louveciennes

Après une vie militaire bien remplie, le héros de la Bataille de la Marne en 1914 trouve le repos à partir de 1922 dans les Yvelines, où il s'éteint neuf ans plus tard, à l'âge de 78 ans.

©Archives départementales

Le Maréchal Joffre en 1914.

Né le 12 janvier 1852, à Rivesaltes, dans les Pyrénées Orientales, Joseph Jacques Césaire Joffre gagne Paris rapidement. Après des études au lycée Charlemagne, il intègre Polytechnique, d'où il sort en juillet 1869, à 17 ans.
Durant son instruction militaire, le conflit franco-prusse éclate. Il est alors envoyé à la guerre, servant comme sous-lieutenant d'artillerie. Détaché à l'École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, il est affecté à Versailles (1er régiment), au cours du printemps 1874.

## L'un des plus jeunes généraux de France

Il devient officier du génie, servant au Tonkin (nord du Vietnam), au Soudan français (aujourd'hui, le Mali), et à Madagascar.
En 1911, il est nommé chef d'état-major, à l'âge de 59 ans, ce qui en fait l'un des plus jeunes généraux de l'époque. À la suite du coup d'Agadir, crise entre la France et l'Allemagne en 1911, il réorganise et modernise l'armée française, en mettant l'accent sur l'artillerie lourde et l'aviation. Il est à l'origine du plan XVII, plan de mobilisation et de concentration des forces françaises, dont la stratégie prévoit l'augmentation massive des effectifs et l'offensive à outrance.
Il s'attire des reproches, notamment de la part de certains généraux, et du colonel Pétain, qui préféreraient une offensive prenant appui sur la puissance matérielle de l'artillerie. Victoire de la Marne, stabilisation du front, la tactique de Joffre est payante.
Mais, en 1916, les batailles de la Somme et de Verdun sont catastrophiques, les pertes françaises abominables. L'opinion gronde, et le Maréchal est destitué de ses responsabilités, remplacé par le général Nivelle, en 1918.
En 1922, il s'installe à Louveciennes. Il y achète la Chataigneraie, et fait bâtir un bungalow de type colonial, avec une façade à colonnades, où il a une vue directe sur le Mont-Valérien et la Tour Eiffel. Acteur de la vie locale (ndlr : il est élu président d'honneur de l'association historique « *Le vieux Marly* »), il vivra dans les Yvelines jusqu'à sa mort, le 3 janvier 1931. Il a alors 78 ans.

©Archives départementales

La Châtaigneraie, à Louveciennes, où le Maréchal a passé la fin de sa vie.

### 78 personnalités pour illustrer les Yvelines

*Le portrait du Maréchal Joffre est tiré du livre « 78 personnalités illustrent les Yvelines » édité par les Archives des Yvelines. Un second tome est paru en mai 2013.*

*Prix public : 15 €.*

# 1790 la création des départements

Au lendemain de la Révolution, la volonté de réorganiser le paysage administratif de l'Ancien Régime se répand en France.
Ainsi le 4 mars 1790, les anciennes provinces royales sont remplacées par des départements, renommés selon une toponymie géographique objective.

83 départements voient le jour, et parmi eux, la Seine-et-Oise.
Les nouvelles autorités confient aux départements la gestion de l'impôt, des travaux publics, de l'assistance et de l'enseignement.
Les départements sont régis dès 1800 par des « conseils généraux ».
Ils gagneront en responsabilité dans les années 1980 avec les différentes vagues de décentralisation.
La Seine-et-Oise, quant à elle, connaît un ultime changement en 1968 lorsqu'elle disparaît au profit du Val-d'Oise, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Yvelines.

*La rubrique « Histoire et Patrimoine » a été réalisée avec le concours des Archives départementales des Yvelines.*

■ **www.archives.yvelines.fr**

### Maurice Denis et Le Vésinet

Le musée départemental Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye, accueille jusqu'au 4 janvier 2015 l'exposition *« Beautés du ciel »*. Organisée en collaboration avec la Ville du Vésinet, elle met en lumière le rôle majeur de Maurice Denis dans le renouveau de l'art sacré à l'aube du XXe siècle.
**www.musee-mauricedenis.fr**

### Venez jouer avec les maths !

Du 22 novembre au 13 décembre, la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable, à Magny-les-Hameaux, présente l'exposition itinérante Mathissime (qui circulera dans cinq communes des Yvelines jusqu'en avril 2015). Venez-vous immerger dans le monde des mathématiques sur un mode ludique et interactif ! Pour tous publics, à partir de 7 ans.
**www.yvelines.fr/mathissime**

### Festival Blues sur Seine

La 16e édition du festival Blues sur Seine, qui se tiendra du 7 au 22 novembre, propose une programmation éclectique, entre blues, soul, folk et gospel. Plus de 60 groupes vont se succéder pour 140 manifestations dans toute la vallée de la Seine. Avec en tête d'affiche, Charlélie Couture, Sharon Jones & the Dap kings, Lisa Simone ou Igit.
**Renseignements et billetterie : www.blues-sur-seine.com**

# 14-18 dans les Yvelines !

À l'occasion de la Grande collecte, les Archives départementales lancent leur programme d'actions invitant tous les Yvelinois à participer aux commémorations autour de la Grande Guerre.

Pierre Ottenheim et sa famille en 1914, photographie apportée par son petit-fils, lors de la première Grande Collecte en 2013.

©Archives des Yvelines

Du 12 au 15 novembre, les Archives départementales des Yvelines, vont afficher complet. Ce service du Conseil général, situé à Montigny-le-Bretonneux, participe à nouveau à la Grande collecte nationale, qui propose aux Français d'apporter les documents en leur possession sur la Guerre 14-18.
L'an dernier, pour la première édition, plus de 15000 pages d'archives privées ont été numérisées. Cette année, outre la visite des lieux, des ateliers d'initiation permettant de retracer le parcours et l'histoire de ses ancêtres seront proposés.

*« Nous profitons également du lancement de la commémoration de la Grande guerre pour ouvrir officiellement notre plateforme collaborative* "14-18 dans les Yvelines", explique Romain Dugast, responsable du service aux publics des Archives départementales. *Elle permettra à tous les Yvelinois de participer à l'écriture de l'histoire de leur territoire pendant le conflit et d'enrichir notre fonds d'archives. »*
Le site wiki1418.yvelines.fr se veut un espace de type wikipedia où toutes les contributions seront les bienvenues. *« Il y a des associations et des particuliers férus d'histoire qui travaillent sur ce thème. Notre plateforme va capitaliser leurs recherches, les rassembler sur un seul et même espace et les rendre plus visibles et mieux accessibles »*, conclut Romain Dugast.

**Grande collecte : du 12 au 15 novembre aux Archives départementales, de 9 h à 17 h 30 à Montigny-le-Bretonneux.**
**Programme : www.archives.yvelines.fr**
**Plateforme collaborative : wiki1418.yvelines.fr**

©Archives des Yvelines

## Un jeu-concours sur les archives de la Grande Guerre

Les Archives départementales lancent, à partir du mois de décembre, un jeu-concours sur le thème de la Première Guerre Mondiale. Intitulé *Gueule d'ange*, ce jeu d'enquête, constitué de 8 énigmes, amène le joueur à retracer le destin de quatre soldats yvelinois pendant la Grande Guerre.
Une façon ludique et pédagogique de s'initier à la recherche des informations historiques disponibles sur Internet. Pour s'inscrire au concours (qui débute en décembre) et découvrir le teaser du jeu, inscrivez-vous dès maintenant sur **gueuledange.yvelines.fr**

# Mathieu Marquès, l'énergie à moindre prix

Hydro-géothermie, photovoltaïsme : pour les non-initiés, ces deux termes n'évoquent pas grand-chose. Mais pour Mathieu Marquès, ils font partie de son quotidien. À 33 ans, ce jeune thermicien est un expert de l'efficacité énergétique. Depuis trois ans, il œuvre au sein de la Direction de la politique immobilière et de la construction (DPIC) du Conseil général pour optimiser les performances thermiques des bâtiments dont le Département a la charge.

Mathieu Marquès a pour mission de rationaliser les coûts afin de réduire la facture énergétique des bâtiments du Conseil général.

## Optimiser les performances thermiques

Il s'occupe des phases d'étude de faisabilité, de conception et de rénovation des projets. Dans toutes ces phases, en lien avec la maîtrise d'œuvre, son leitmotiv est la rationalisation des coûts par l'économie d'énergie.

L'un des moyens de l'obtenir est de puiser l'énergie à sa source pour éviter le recours aux combustibles fossiles polluants. Récupérer et exploiter l'énergie naturelle du soleil, du vent et de l'eau est donc une priorité. *« Il ne faut pas viser la performance au détriment du confort,* précise-t-il. *Les solutions présentées allient ces deux exigences. »*

Il a notamment apporté sa contribution aux projets de construction de l'IUT de Mantes-la-Jolie et du collège HQE d'Achères (lire p.14-15). *« Je suis très heureux et fier d'avoir pu suivre le projet de sa conception jusqu'à sa réalisation. L'équipe a fait preuve d'une grande efficacité, écoute et adaptabilité. Cette collaboration nous a permis de livrer ce bâtiment labellisé en seulement trois ans. »*

Et Mathieu Marquès de conforter la compétence du Conseil général en matière de performance thermique.

PRATIQUE

## Numéros utiles

**Conseil général des Yvelines**
01 39 07 78 78

**Conseil général des Yvelines (N° réservé aux collectivités)**
01 39 07 80 78

**Yvelines Insertion Emploi**
01 39 50 10 11

**Yvelines Information Jeunesse (YIJ)**
01 39 50 22 52

**Bibliothèque Départementale des Yvelines (BDY)**
01 30 05 60 60

**Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 78)**
01 39 07 55 60

**L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines (ADIL)**
01 39 50 84 72

**Yvelines Tourisme**
01 39 07 71 22

**Archives Départementales des Yvelines**
01 61 37 36 30

## L'Hôtel du Département à Versailles

En France, le Conseil général est l'assemblée élective qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 39 conseillers généraux yvelinois se réunit une fois par mois en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

**Service Archéologique Départemental des Yvelines (SADY)**
01 61 37 36 86

**Musée départemental Maurice-Denis**
01 39 73 77 87

**Calendrier prévisionnel des séances du Conseil général**
- Vendredi 21 novembre
- Vendredi 19 décembre

**18** Urgences pompiers

**17** Police-secours

**15** SAMU

**SOS Médecin**
01 39 58 58 58

**Le défenseur des droits Yvelines**
01 39 65 23 11

**Allô accueil petite enfance**
0 800 85 79 78

**Vous attendez un enfant ? Vous souhaitez trouver une solution de garde près de chez vous ?**
Des professionnels du Conseil général sont à votre écoute. Appelez le numéro vert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h.

**JUSQU'AU 9 NOVEMBRE**

### Histoire du textile

Le musée de la Toile de Jouy explore trois siècles d'histoire du textile avec « *Avatars : les réincarnations de la Toile de Jouy* ».

museedelatoiledejouy.fr

**JUSQU'EN DÉCEMBRE**

### Salles Louis XIV

Accessibles après une dizaine d'années de fermeture, les salles Louis XIV du Château de Versailles offrent aux visiteurs un vaste panorama du XVII^e siècle. Tous les samedis et dimanches.

chateauversailles.fr

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE**

### Beautés du Ciel

Présentée au Musée Maurice Denis, l'exposition Beautés du Ciel met en lumière le rôle majeur de Maurice Denis dans le renouveau de l'art sacré à l'aube du XX^e siècle.

museemauricedenis@yvelines.fr

**DU 8 NOVEMBRE AU 9 FÉVRIER**

### Exposition animation et cinéma

Maisons-Laffitte accueille l'exposition « *Lanternes magiques et Fantasmagories* ». Boîtes optiques, lanternes magiques, livres et miroirs animés, objets enchantés… font découvrir au visiteur les effets inventés par les illusionnistes pour émerveiller leur public.

www.sortir-yvelines.fr

**9 NOVEMBRE**

### Le Grand Prix de Vélizy au vélodrome

Le Vélodrome National de Saint-Quentin accueille le Grand Prix de la ville de Vélizy-Villacoublay. Entrée libre.

www.velodrome-national.com

**10 NOVEMBRE**

### Concert d'une icône irlandaise

Dans le cadre du festival Blues sur Seine, Imelda Ma, disque d'or en France, triple disque de platine en Irlande, reine du rockabilly qui a conquis l'Angleterre et les États-Unis, se produit au théâtre la Nacelle d'Aubergenville.

www.blues-sur-seine.com

**14 NOVEMBRE**

### Giselle par le ballet de Kazan

Le Ballet de l'Opéra national de Kazan sublime « *Giselle* », le plus romantique des ballets classiques, au théâtre Alexandre-Dumas de Saint-Germaine-en-Laye.

www.tad-saintgermainenlaye.fr

**DU 14 AU 17 NOVEMBRE**

### Délice de Saison 2014

Exposition gratuite de David Chauvin, artiste aquarelliste, à la Maison du bonheur de Magny-les-Hameaux. 01 30 23 44 28

**15 NOVEMBRE**

### Le Tour du monde en 80 jours

Tirée du roman de Jules Verne, la pièce de théâtre de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino est jouée à l'Espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine.

www.sortir-yvelines.fr

**15 NOVEMBRE**

### Trail nocturne les flambeaux

La course pédestre nocturne « *les flambeaux* » de Montfort-L'amaury réunit tous les ans plus de 800 participants. Deux départs (18 ou 10 km) sont prévus pour cette soirée sportive.

www.aesn78.com

**JUSQU'AU 15 NOVEMBRE**

### Matinée équestre

L'Office de Tourisme de Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi propose une visite du centre d'entraînement pour chevaux de courses.

www.tourisme-maisonslaffitte.fr

**15 NOVEMBRE**

### Le chœur de Cordoue avec Souad Massi & Eric Fernandez

Le théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine, accueille Souad Massi, chanteuse à la voix d'or, et le guitariste Eric Fernandez, accompagnés du Chœur de Cordoue.

www.sortir-yvelines.fr

**15 ET 16 NOVEMBRE**

### 22^e tournoi international de Judo

Le bushido club de Trappes, en collaboration avec la ligue des Yvelines, accueille le tournoi international de judo à la halle sportive Paul-Mahier de Trappes.

**16 NOVEMBRE**

### Pierre et le loup… et le jazz

Les 18 musiciens virtuoses de *The Amazing Keystone Big Band* signent une merveilleuse réadaptation du conte musical *Pierre et le Loup* écrit par Prokofiev. À écouter à l'auditorium de Mantes-la-Jolie.

www.blues-sur-seine.com

**9 NOVEMBRE**

## La « Strongmanrun » revient à Mantes-la-Jolie

La course d'obstacles déjantée revient pour une nouvelle édition. Elle propose un parcours de 24 kilomètres et 15 obstacles. En plus de l'habileté à escalader, sauter et nager, il faudra aussi faire preuve de rapidité pour maîtriser le parcours.

www.strongmanrun.fr

**16 NOVEMBRE**

### Trio empreinte à Neauphle-le-Château

Dans leur concert intitulé « *muses, interprètes et compositrices* », les trois instrumentistes chevronnées transcrivent avec finesse les romances et suites de Clara Schumann, Pauline Vardot-Garcia, Amy Beach, Ida Gotkosky… Trio à découvrir à la maison du Jeu de paume à 17 heures.

www.sortir-yvelines.fr

**19 NOVEMBRE**

### Le blues USA à Rosny-sur-Seine

Guy Forsyth s'accompagne à la guitare acoustique, électrique ou slide, au ukulélé, à l'harmonica, à la scie musicale…

www.blues-sur-seine.com

**20 NOVEMBRE**

### Soirée humour à la Verrière

Ambiance cabaret-chanson déjanté pour « *Promenons-nous dans les Boas* ».

www.blues-sur-seine.com

**22 NOVEMBRE**

### 14-18, le bruit et la fureur

La médiathèque de Saint-Germain-en-Laye projette le film 14-18, le bruit et la fureur de Jean-François Delassus à 16 h le 22 novembre.

www.bibliotheque.saintgermainenlaye.fr

**DU 22 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE**

### Exposition Mathissime à Magny-les-Hameaux

Un outil ludique et interactif de sensibilisation aux mathématiques pour tous les plus de 6 ans.

www.yvelines.fr/mathissime

**23 NOVEMBRE**

### Tête de rivière régionale de Meulan

La compétition d'aviron organisée par le club de Meulan-les-Mureaux Hardricourt rassemble chaque année près de 700 rameuses et rameurs des clubs d'Ile-de-France.

www.aviron-iledefrance.org

**29 NOVEMBRE**

### One Man Show méditerranéen

Dans son spectacle « *Ali au pays des merveilles* », Ali Bougheraba propose une découverte savoureuse de son quartier de Marseille. À voir dans la salle de spectacle de la Verrière.

scarabeelv@yahoo.fr

**30 NOVEMBRE**

### Cross international des Mureaux

Parc du château de Bécheville.

www.cross-lesmureaux.com

**30 NOVEMBRE**

### 20 Bornes d'Andrésy

Quatre courses au programme dont le semi-marathon (21,1 km) au départ du stade Stéphane-Diagana.

20bornes.chez.com

**JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE**

### Gérard Mannoni à Saint Quentin-en-Yvelines

L'exposition du sculpteur est à découvrir au musée de la ville de Saint Quentin-en-Yvelines.

www.sortir-yvelines.fr

**6 DÉCEMBRE**

### Elise ou la vraie vie

Tirée du roman de Claire Etcherelli : l'histoire d'une

femme confrontée à un système oppressif, mais qui garde sa capacité à aimer, à s'émouvoir, à résister. À voir à la Nacelle d'Aubergenville.

www.sortir-yvelines.fr

**14 DÉCEMBRE**

### 30e cross de Sartrouville

Au Parc Youri-Gagarine se dispute la 30e édition du cross de Sartrouville.

www.cross-sartrouville.fr

**21 DÉCEMBRE**

### Hansel et Gretel

Dans le cadre des festivités de Noël, à l'Espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine.

www.sortir-yvelines.fr

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE**

### Ornithologie à Guyancourt

La Ligue pour la Protection des Oiseaux propose des rendez-vous « *découverte* » au Parc des Sources de la Bièvre à Guyancourt.

www.sortir-yvelines.fr

**JUSQU'AU 19 JANVIER 2015**

### La Grèce des origines

Le Musée d'archéologie nationale-Domaine national de Saint-Germain-en-Laye organise en partenariat avec le Musée du Louvre et l'Ecole française d'Athènes l'exposition la Grèce des origines : entre rêve et archéologie.

contact@musee-archeologienationale.fr

**21 NOVEMBRE**

## Heritage Blues Orchestra (HBO) à Vernouillet

Acclamés jusqu'aux Grammy Awards, l'HBO a réussi le pari d'un périple musical audacieux au carrefour des origines du blues et du jazz. Trois voix, féminine et masculines, gorgées de soul et de gospel arrivent à Vernouillet dans le cadrte de Blues sur Seine.

www.blues-sur-seine.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR NOUS REJOINDRE : WWW.ENSEMBLEPOURLESYVELINES.FR

# Avec Hollande, des réformes contradictoires et une politique sans fil conducteur

C'est dans un flou total que le gouvernement poursuit des réformes, sans savoir quels en seront les effets. Après avoir méthodiquement défait ce qui avait été élaboré par la précédente législature, le Président de la République revient sur ses propres mesures !

En ce qui concerne les collectivités locales, sous prétexte de simplification, le gouvernement redessine la carte des intercommunalités d'Ile-de-France. Cette carte, qui vient d'être présentée par le Préfet de Région, est en cours de discussion, mais déjà on s'interroge sur la taille de ces vastes ensembles territoriaux. En Ile-de-France, leur gigantisme les éloignera encore plus des populations et les déconnectera des réalités des territoires !

Ajoutons à cela le redécoupage des régions, l'incertitude quant à l'avenir du Département et la clarification des compétences de chaque échelon. Un exemple de l'inconséquence du gouvernement Hollande : en 2010, Nicolas Sarkozy supprime la clause de compétence générale pour les régions et les départements, afin de clarifier les compétences de nos collectivités et d'éviter les financements croisés. Avec la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, François Hollande s'empresse de la rétablir. Coup de théâtre : trois mois plus tard, en avril 2014, le Premier ministre annonce… la suppression de la clause générale de compétence pour les régions et les départements. Difficile d'y voir clair et de suivre le fil conducteur de ces allées et venues gouvernementales. Difficile de s'y retrouver, dans ce charivari !

Nul ne sait quelles seront, demain, nos marges de manœuvres pour aider les communes, assurer nos responsabilités. En deux ans de mandat, aucune ligne directrice, aucun projet pour nos territoires, aucune vision d'une simplification territoriale réellement efficace. En deux ans de mandat, le gouvernement n'aura su qu'appauvrir les collectivités en réduisant drastiquement leurs dotations, comme pour leur faire porter à elles seules le chapeau du déficit public et rendre leur avenir incertain et flou.

**Groupe**
**Ensemble**
**Pour les Yvelines**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

# Centres de Planification et de Protection Maternelle et Infantile : où en est-on ?

En cette nouvelle rentrée, de nombreux dossiers, gérés par l'institution départementale, appellent notre attention et notre vigilance. C'est le cas tout particulièrement des enjeux sociaux et de santé dans les Yvelines.

Lors du Conseil général du 23 mai dernier, le groupe des élus de gauche avait déjà alerté la majorité départementale sur la réorganisation en cours des centres de Planification et de Protection Maternelle et Infantile dans notre département et sur les conséquences néfastes qu'aurait la suppression de ces services publics de proximité.

Or, si la majorité départementale nous a confirmé le maintien de certains centres notamment à Coignières, La Verrière et Trappes, elle se montre en revanche beaucoup plus discrète sur le devenir de certains sites menacés de fermeture comme celui d'Épône qui pourrait subir le même sort que celui du 8, rue Mozart à Mantes-La-Jolie (supprimé dans la précipitation et sans même en informer notre assemblée ni les habitants).

L'objectif de « *rationalisation* » en vue de « *mieux utiliser les services publics* » est certes louable dans l'absolu mais la démarche mériterait d'être précisée et surtout légitimée. Y a-t-il en effet une baisse de fréquentation des usagers sur les secteurs concernés ? Combien de centres seront-ils *in fine* fermés ? Quels sites prennent le relais pour la patientèle suivie dans ceux qui sont « *condamnés* » ? Que deviennent les personnels en poste, sont-ils redéployés dans les centres préservés ?… Autant de questions qui restent sans réponses en dépit de nos demandes d'information réitérées.

Ces structures de proximité rendent de nombreux services à la population en matière de prévention, de solidarité et de santé qui sont au coeur des missions du Conseil général. Les fermetures avérées ou envisagées semblent ne relever que d'une stricte approche budgétaire, au détriment de la qualité des services de santé et de leur accessibilité aux populations les plus vulnérables.

Le Président du Conseil général a fait voter un vœu en juillet pour affirmer son « *attachement au rôle joué par l'institution départementale, gage de solidarité, de proximité et d'aménagement local…* ». Il est temps de concilier les paroles et les actes en ouvrant une large concertation sur ce dossier avec l'ensemble des professionnels du terrain et des élus locaux afin de redéfinir ensemble la meilleure organisation possible de ces centres médico-sociaux sur l'ensemble du Département.

**Groupe**
**des Élus de Gauche**
**Conseil général**
**des Yvelines**

# Les élus du Conseil général

## Le Président

**Pierre Bédier**
Président du Conseil général
Mantes-la-Jolie
pbedier@yvelines.fr

## Les Vice-présidents

**Pierre Lequiller**
Marly-le-Roi
plequiller@yvelines.fr

**Hervé Planchenault**
Montfort l'Amaury
hplanchenault@yvelines.fr

**Jean-François Bel**
Le Vésinet
jfbel@yvelines.fr

**Ghislain Fournier**
Chatou
gfournier@yvelines.fr

**Yves Vandewalle**
Chevreuse
yvandewalle@yvelines.fr

**Pierre Fond**
Sartrouville
pfond@yvelines.fr

**Jean-François Raynal**
Poissy nord
jfraynal@yvelines.fr

**Alexandre Joly**
Houilles
ajoly@yvelines.fr

**Olivier Delaporte**
La Celle Saint-Cloud
odelaporte@yvelines.fr

## Les conseillers généraux

**Marie-Hélène Aubert**
Versailles sud
mhaubert@yvelines.fr

**Jean-Louis Barth**
Saint-Arnoult-en-Yvelines
jlbarth@yvelines.fr

**Christine Boutin**
Rambouillet
cboutin@yvelines.fr

**Philippe Brillault**
Le Chesnay
pbrillault@yvelines.fr

**Michel Colin**
Saint-Nom-La-Bretèche
mcolin@yvelines.fr

**Olivier de La Faire**
Versailles nord-ouest
odelafaire@yvelines.fr

**François Deligné**
Montigny-le-Bretonneux
fdeligne@yvelines.fr

**Joël Desjardins**
Maisons-Laffitte
jdesjardins@yvelines.fr

**Maryse Di Bernardo**
Guerville
mdibernardo@yvelines.fr

**Fanny Ervera**
Conflans-Sainte-Honorine
fervera@yvelines.fr

**Jean-Michel Gourdon**
Plaisir
jmgourdon@yvelines.fr

**Josette Jean**
Houdan
jjean@yvelines.fr

**Didier Jouy**
Bonnières-sur-Seine
djouy@yvelines.fr

**Olivier Lebrun**
Viroflay
olebrun@yvelines.fr

**Daniel Level**
Le Pecq
dlevel@yvelines.fr

**Joël Loison**
Vélizy-Villacoublay
jloison@yvelines.fr

**Jean-Philippe Mallé**
Saint-Cyr-l'École
jpmalle@yvelines.fr

**Jeanine Mary**
Trappes
jmary@yvelines.fr

**Karl Olive**
Poissy sud
kolive@yvelines.fr

**Philippe Pivert**
Saint-Germain-en-Laye sud
ppivert@yvelines.fr

**Laurent Richard**
Aubergenville
lrichard@yvelines.fr

**Jacques Saint-Amaux**
Limay
jsaintamaux@yvelines.fr

**Alain Schmitz**
Versailles nord
aschmitz@yvelines.fr

**Maurice Solignac**
Saint-Germain-en-Laye nord
msolignac@yvelines.fr

**André Sylvestre**
Mantes-la-Ville
asylvestre@yvelines.fr

**Philippe Tautou**
Triel-sur-Seine
ptautou@yvelines.fr

**Joël Tissier**
Andrésy
jtissier@yvelines.fr

**Michel Vignier**
Meulan
mvignier@yvelines.fr

**Ismaïla Wane**
Maurepas
iwane@yvelines.fr

# Du 8 au 16 novembre 2014

## D'ATELIERS EN MARCHÉS GOURMANDS

# d'Yvelines

"C'est Bon pour la Cuisine"

2e édition

-30%

SUR UNE FORMULE

Goûts d'Yvelines

DANS LES RESTAURANTS PARTICIPANTS

INFORMATION

01 39 07 85 02

PROGRAMME ET RÉSERVATION

www.goutsdyvelines.fr

Léon TRAVEL&TOURISM 515 012 185 RCS PARIS — CRÉDITS : SHUTTERSTOCK

Yvelines Tourisme

PARIS RÉGION COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

metronews.fr

TVFIL78

Yvelines Conseil général